Déclaration de performance extra-financière

Quel bilan tirer de la première année de mise en œuvre ?

Juillet 2019

Deloitte.





Introduction

Dans un contexte d'évolution réglementaire continue sur la transparence et le reporting financier et extra-financier des entreprises et de questionnement des pouvoirs publics au niveau français et européen, nous sommes heureux de vous présenter notre bilan de la première année d'application de la Déclaration de performance extra-financière (« DPEF »).

La présente étude a été menée pour le Medef par les équipes spécialisées de Deloitte et EY entre mai et juillet 2019 à la suite de la modification des obligations de reporting extra-financier au sein des rapports de gestion et la nécessité d'établir une DPEF (article L. 225-102-1 du Code de commerce) en application de la Directive européenne de 2014.

Ce bilan s'inscrit dans un travail continu du Medef, de Deloitte et d'EY visant à partager avec les entreprises la compréhension des textes (publication d'un guide méthodologique en septembre 2017) et à aider leur mise en œuvre (ateliers pratiques organisés entre avril et septembre 2018). Il se fonde principalement sur une analyse factuelle des publications d'une centaine de grandes sociétés françaises, directement ou indirectement concernées par l'exigence, et les retours d'expérience des deux cabinets partenaires.

L'objectif de l'étude n'est en aucun cas d'évaluer ou de noter les pratiques de chaque entreprise étudiée mais d'identifier des tendances au sein de ce panel de grands groupes, d'analyser les choix retenus pour présenter ces informations, de partager des pratiques inspirantes et d'ouvrir la discussion sur l'évolution souhaitable de l'information extra-financière.

Nous espérons que ce travail sera utile aux entreprises et nourrira le débat entre parties prenantes, émetteurs et utilisateurs de cette information extra-financière, tous les jours un peu plus importante, utile, intégrée...

Julien RIVALS, Associé, Deloitte

Eric DUVAUD, Associé, EY

EY Michel LAVIALE, représentant MEDEF à la plateforme RSE et membre de la Commission Nouvelles Responsabilités Entrepreneuriales







Constats

- Le passage au format DPEF a nécessité des travaux pour compléter et restructurer le reporting extra-financier (formalisation du modèle d'affaires, présentation des principaux risques extra-financiers, structuration de l'information autour des enjeux les plus importants, pertinence des indicateurs clés de performance...) mais de nombreuses entreprises sont encore en cours de transition. Pour quelques entreprises, la présentation historique selon les thématiques « Grenelle 2 » a même été maintenue.
- La réponse des entreprises aux différentes obligations a été diverse, dans la manière d'intégrer ou non le plan de vigilance à la DPEF, de faire des liens entre les risques extra-financiers et les facteurs de risque ou encore d'aborder les thèmes de la corruption ou de l'évasion fiscale au sein de la DPEF ou par renvoi à d'autres parties.
- Le volume des informations publiées s'est globalement accru. La recherche de matérialité et de simplification est limitée par les attentes précises des parties prenantes (notamment organismes de notation extra-financière), la recherche de conformité à des référentiels et la continuité avec l'information publiée lors des exercices précédents.
 - Les entreprises ont souvent profité de l'exercice pour initier ou renforcer leur démarche d'intégration et de transversalité de la RSE, notamment à travers :
 - la formalisation du modèle d'affaires de manière pédagogique et souvent appuyée par un schéma
 - · l'identification des risques et opportunités avec une implication accrue de la gouvernance dans ce processus

Ces travaux ont contribué à mobiliser les directions des risques, de la stratégie et parfois des groupes de travail plus transversaux, encourageant « l'integrated thinking » et un nouveau regard sur le reporting extra-financier.





Quelques chiffres sur le contenu des DPEF

2/3 des modèles d'affaires sont présentés en introduction du rapport de gestion ou document de référence et 3/4 sont présentés sous forme de schéma, souvent inspirés du cadre de l'IIRC (reporting intégré).

10 principaux risques extra-financiers en moyenne (entre 3 et 32), avec des thématiques assez homogènes mais des formulations très diverses (thématique de RSE, nature du risque, opportunités associées...) et pour certaines entreprises une présentation des pondérations ou évaluations (29% vont au-delà des textes en présentant une liste de risques hiérarchisés).

1/4 des entreprises n'ont pas d'objectifs chiffrés.

2/3 en ont peu... principalement sur la sécurité au travail et les émissions de gaz à effet de serre.

3% seulement des rapports d'organismes tiers indépendants « OTI » expriment une réserve, et celles-ci portent sur des problèmes de fiabilité d'un ou plusieurs indicateurs, mais jamais sur un manque de conformité de la DPFF.

40% des rapports d'OTI ont fait l'objet de commentaires, souvent relatifs à des problématiques de périmètre de reporting, de déploiement des politiques ou de résultats incomplets.





Quelques chiffres sur la forme des DPEF

40% des entreprises ont modifié l'intitulé de leur partie extra-financière, RSE ou Développement Durable en utilisant la formulation « Déclaration de Performance Extra-Financière ».

51 pages en moyenne constituent les DPEF (contre 48 pages sur la RSE en 2016) mais avec un écart important (entre 15 et 126 pages) et souvent de nombreux renvois vers d'autres parties du rapport de gestion ou document de référence.

73% des DPEF suivent une structure basée sur les principaux risques ou sur les axes de leur stratégie RSE.

15% ont maintenu une structure de DPEF dans les thématiques historiques de « Grenelle II ».

52% des entreprises ont intégré leur plan de vigilance (cf. loi sur le devoir de vigilance, article L. 225-102-4 du Code de commerce) dans leur DPEF. Les autres ont préféré une partie bien distincte.





Perspectives et pistes de réflexion

Simplification du reporting extra-financier (dans son volume et sa pertinence)

→ Arbitrer entre concision et exhaustivité et gérer les renvois vers d'autres supports éventuels. Voir page 19.

Enrichissement des modèles d'affaires

→ Renforcer les liens entre la stratégie et les enjeux de développement durable (par exemple les Objectifs de Développement Durable « ODD » de l'ONU) et illustrer la valeur créée par partie prenante à travers par exemple des indicateurs et chiffres clés. Voir page 33.

Méthodologie d'identification des principaux risques

→ Trouver le bon niveau d'implication des instances de gouvernance et de direction de l'entreprise (conseil d'administration, comité d'audit, direction générale, comité de direction / exécutif). Communiquer sur la méthodologie d'identification des risques adoptée et leur définition et impacts. Voir page 49.

4

Alignement entre les risques, les politiques et les résultats présentés

→ Démontrer la cohérence entre ces aspects, notamment en privilégiant des tableaux de synthèse ou tableaux de bord. Voir page 71.

5

Qualité des indicateurs clés de performance extra-financiers

→ Améliorer les « KPIs » en questionnant leur pertinence, périmètre, comparabilité, objectif... et leur présentation via des tableaux de synthèse ou tableaux de bord. Voir page 71.

6

Cohérence avec la stratégie et formulation d'objectifs

→ Expliquer en quoi la performance extra-financière contribue à la maîtrise des risques et la stratégie de l'entreprise, et communiquer sur les objectifs, si possible chiffrés, que se fixe l'entreprise. Voir page 71.

7

Meilleure interaction entre les différentes obligations

→ Questionner le positionnement du plan de vigilance et les corrélations avec la DPEF. Voir page 19.





Méthodologie et limites

- Cette étude porte sur 102 sociétés sélectionnées principalement parmi le SBF120, de droit français et qui ont publié des DPEF de manière obligatoire ou parfois volontaire (cas de certaines filiales cotées) à la date de l'étude (ce qui exclut notamment certaines sociétés aux clôtures décalées).
- Elle ne se veut donc pas représentative de l'ensemble des pratiques des entreprises françaises, notamment des sociétés de taille plus modeste ou non cotées, pour lesquelles les constats et retours d'expérience pourraient être différents.
- · La liste des sociétés étudiées est présentée en annexe de cette étude.
- Une grille d'analyse unique a été utilisée pour cartographier les pratiques et en tirer des constats, exclusivement sur la base des documentations publiées à date de la réalisation de l'étude, entre mai et juillet 2019.
- Ce bilan s'appuie aussi sur les retours d'expérience de Deloitte et EY en tant que partenaires conseil ou organismes tiers indépendants de certaines entreprises. Leurs apports qualitatifs viennent compléter les éléments quantitatifs collectés. Certaines données historiques sont extraites de leurs études ou analyses précédentes.
- Des extraits de communication d'entreprises ont été sélectionnés pour illustrer la diversité des pratiques et partager des éléments jugés inspirants ou représentatifs des constats émis par les auteurs de l'étude. Ces extraits ne sont aucunement une sélection des meilleures pratiques résultant d'une évaluation ou des recommandations sur la présentation des différents aspects de la DPEF.
- La présente étude a été réalisée à partir de données publiques. De fait, les données utilisées n'ont pas été auditées, ni vérifiées. L'objectif de cette étude n'est pas de recommander les meilleurs choix, options, modalités de communication, ou hypothèses, mais de mettre en exergue des tendances. Enfin l'étude ne consiste pas à évaluer ou à se prononcer sur les pratiques individuelles des entreprises.







Sommaire

- 1. Structuration des DPEF publiées
- 2. Présentation du modèle d'affaires
- 3. Présentation des principaux risques
- 4. Présentation des politiques et résultats
- 5. Vérification



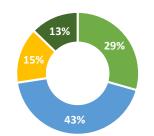


Structuration
 des DPEF publiées

Une transition vers un reporting plus pertinent... mais pas encore plus concis

- reporting existant de certains aspects nouveaux (modèle d'affaires, présentation des principaux risques extrafinanciers) et à encourager une restructuration de présentation des informations autour des enjeux les plus importants et de la stratégie RSE (vs les thématiques Grenelle 2 imposées historiquement).
- Le volume des informations publiées s'est globalement accru, le travail de structuration par la matérialité étant limité par les attentes précises des parties prenantes (notamment agences de notation, conformité à des référentiels...) et pour certaines par le maintien de l'ensemble des thématiques « Grenelle 2 » faute de temps ou de moyens.

Structure de la DPEF



- Selon les principaux risques
- Selon les axes de la stratégie RSE
- Ancien plan Grenelle II
- Autre

51 pages en moyenne +3 pages vs 2016







Une diversité des formats, avec des renvois fréquents vers d'autres parties (du rapport de gestion, souvent inclus au document de référence)

La Poste



FNAC-Darty



Société Générale



Accor



Worldline



15 pages

- DPEF présentée dans un chapitre dédié, regroupant l'ensemble des éléments requis, y compris le modèle d'affaires
- Publiée en Annexes du DDR

36 pages

 DPEF présentée intégralement dans le chapitre RSE du DDR. incluant le plan de vigilance et le sujet de la lutte contre la corruption

Safran

 Présence d'une table de concordance

46 pages

- DPEF présentée dans différents chapitres : Présentation du Groupe. RSE, Facteurs de risques et
- · Eléments identifiés par un pictogramme "DPEF"

51 pages

- DPEF présentée dans différents chapitres : Présentation du Groupe, RSE et Facteurs de risques
- · Présence d'une table de concordance de la DPEF

93 pages

- DPEF présentée intégralement dans le chapitre RSE du DDR incluant le plan de vigilance et le suiet de la lutte contre la corruption
- · Présence d'une table de concordance

126 pages

- DPEF présentée dans différents chapitres : Présentation du Groupe, RSE et Facteurs de risques
- Présence d'une table de concordance de la DPEF



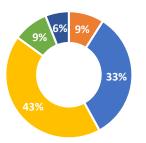
Deloitte



Un pas de plus vers une approche intégrée

- Les entreprises ont souvent profité de l'exercice pour initier ou renforcer leur démarche de reporting intégré, notamment à travers la formalisation du modèle d'affaires, l'identification des risques ou l'implication accrue de la gouvernance dans le processus de validation de la DPEF.
- Ces travaux ont contribué à mobiliser les directions des risques, de la stratégie et parfois des groupes de travail plus transversaux, encourageant l'« integrated thinking » et un nouveau regard sur le reporting extra-financier.

Les risques extra-financiers sont...



- présentés dans la DPEF et repris à l'identique dans le chapitre facteurs de risques
- présentés uniquement dans la DPEF sans lien avec le chapitre facteurs de risques
- présentés dans la DPEF et dans le chapitre facteurs de risques de manière différente
- présentés uniquement dans le chapitre facteurs de risques avec un renvoi vers la DPEF
- Autre

36

des entreprises du SBF120 étudiées avaient déjà publié un rapport intégré au préalable







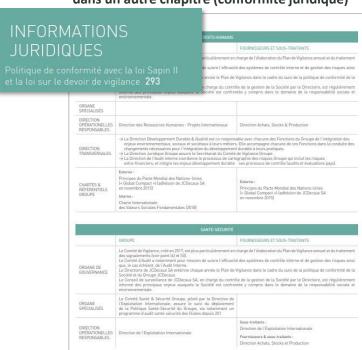
Le plan de vigilance, souvent présenté bien distinctement, n'est pas toujours intégré à la DPEF

Kering : Le plan de vigilance est une partie de la DPEF



Source : Document de Référence 2018 - Kering

JCDecaux : Le plan de vigilance est présenté dans un autre chapitre (conformité juridique)



Source : <u>Document de Référence 2018 – JCDecaux</u>

Deloitte.





des plans de vigilance sont inclus

dans la DPEF

BIC



- La DPEF est constituée d'un ensemble de parties du rapport de gestion
- Un paragraphe précise les renvois, notamment vers les parties « rapport intégré », risques et RSE

Comment lire la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe BIC :

Le Groupe BIC a fait le choix de présenter les différents éléments spécifiquement demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 (pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises) dans différents chapitres de son rapport de gestion afin de les positionner là où ils contribuent le mieux à la compréhension du lecteur.

Ainsi, la présentation du modèle d'affaires du Groupe BIC se trouve dans le rapport intégré, page 7.

Le chapitre 2. Risques, inclut la présentation des risques RSE majeurs et la méthodologie mise en œuvre par le Groupe BIC pour les identifier et les hiérarchiser.

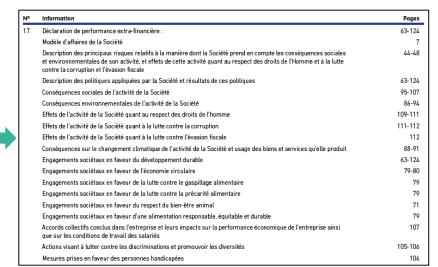
Enfin, le chapitre 3. Notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale présente ;

- dans les rubriques « Enjeux, risques et opportunités »: les enjeux, tels qu'identifiés dans le cadre de la matrice de matérialité⁽¹⁾ et un renvoi vers le ou les risques RSE maieurs identifiés et décrits dans le chapitre 2:
- dans les rubriques « Politique, démarche et mesures mises en œuvre »: la description des politiques appliquées par le Groupe BIC incluant, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour identifier, prévenir et atténuer la survenance des riscues mentionnés;
- dans les rubriques: « Réalisations de l'année » et « Performances » : les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

Le Groupe BIC identifie les informations explicitement demandées par la Déclaration de Performance Extra-financière par le sigle [DPEF]. Convaincu de la valeur du Programme BIC de Développement Durable déployé depuis 15 ans, le Groupe a également fait le choix de continuer à présenter l'ensemble des plans d'actions mis en œuvre dans le cadre de ce Programme, y compris ceux qui ne contribuent pas stricto sensu à prévenir ou attênuer un risque majeur.

Une table de correspondance est également disponible en annexe page 316.

Source : Document de Référence 2018 - BIC









COVIVIO

2.7.3. Tableau de concordance – obligations réglementaires

La DPEF de Covivio répond notamment aux obligations du décret du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières, comme le montrent les deux tableaux ci-après.

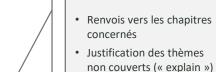
Thèmes issus de l'Article L. 225-102-1 issu de l'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017	Chapitres	
Respect des droits de l'homme	2.6.2	
Lutte contre la corruption	2.6.2.2	
Conséquences de l'activité sur le changement climatique	2,3.3.1	
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	2,4.1	
Économie circulaire	2.3.1.2	
Lutte contre le gaspillage alimentaire	2.3.2.5	
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité	2.5.1.4	
Accords collectifs et conditions de travail	2.5.2.1	

Compte tenu de la publication tardive des lois portant sur la lutte contre l'évasion fiscale du 23 octobre 2018 et sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018, l'entreprise n'a pas été en mesure de l'intégrer dans son analyse de risques RSE.

Toutefois, le chapitre 2.6.1.5. décrit les politiques et actions mises en place pour se conformer à la réglementation fiscale des pays dans lesquels Covivio exerce, la liste des sociétés consolidées est présentée au chapitre 3.2.3.5. du présent document.

Par ailleurs, considérant la nature des activités de Covivio, telles que détaillées dans le présent document et plus particulièrement dans son modèle d'affaires (2.2.5), il apparaît que les implications de la loi sur l'alimentation durable (lutte contre la précarité alimentaire, respect du bien-être animal et alimentation responsable, équitable et durable) semblent limitées pour l'entreprise.

Source : Document de Référence 2018 - Covivio









Faurecia

4.1.	Responsabilité sociale		
	4.1.1.	Sécurité au travail DPEF	228
	4.1.2.	Engager les salariés	232
	4.1.3.	Acquisition et rétention des talents DPEF	236
	4.1.4.	Dialogue social DPEF	240
	4.1.5.	Promotion de la diversité	242
	4.1.6.	Indicateurs de suivi de la responsabilité sociale (hors DPEF)	243
4.2.	Resp	onsabilité environnementale	252
	4.2.1.	Politique environnementale	253
	4.2.2.	Impact environnemental des sites de production et changement climatique DPEF	254
	4.2.3.	Innovation des produits et services en faveur de la qualité de l'air et de l'empreinte carbone DPEF	260
	4.2.4.	Économie circulaire	264
	4.2.5.	Processus de reporting	266
4.3.	Resp	onsabilité sociétale	268
	4.3.1.	Éthique des affaires DPEF	268
	4.3.2.	Qualité et sécurité produits DPEF	271
	4.3.3.	Devoir de vigilance et achats responsables dans la chaîne d'approvisionnement DPEF	273
	4.3.4.	Risque de défaillance du fournisseur	275
	4.3.5.	Engagement auprès des communautés	276

• Recours à un pictogramme « DPEF » pour identifier les éléments dans le chapitre RSE

Source : <u>Document de Référence 2018 - Faurecia</u>







LVMH

TABLES DE CORRESPONDANCE

7.1 Déclaration de performance extra-financière

Comme tout acteur économique, le groupe LYMH est confronté à un ensemble de risques d'ordre extra-financier susceptibles d'affecter ses performances, de porter atteinte à sa réputation et d'impacter ses parties prenantes et/ou l'environnement. Les risques suivants ont été retenus comme «principaux» compte tenu des activités du Groupe par les représentants de différentes fonctions centrales et par la Direction générale (cf. « Éthique et Responsabilité», (§3):

- l'impact sur les écosystèmes et l'épuisement des ressources naturelles:
- l'établissement et la continuité de chaînes d'approvisionnement responsables;
- la préservation de la santé et de la sécurité dans le cadre de nos activités;
- la perte des savoir-faire et compétences-clés ;
- la mise en œuvre d'une politique d'inclusion et d'épanouissement des collaborateurs;
- la survenance d'une faille dans la mise en œuvre des règles de protection des données personnelles;
- la défaillance dans la mise en œuvre des dispositifs de conformité des pratiques d'affaires.

LVMH s'attache à maitriser chacun de ces risques par la mise en œuvre de politiques adaptées. Les tables de correspondance ci-après regroupent de manière synthétique les informations constitutives de la Déclaration de performance extra-financière du Groupe au titre de l'article L225-102-1 du Code de commerce, et leur emplacement au sein du présent Rapport de gestion. Ils incluent des références aux informations requises par ce texte au titre du respect des droits de l'Homme et des luttes contre la corruption, le changement climatique, et les discriminations.

Les autres informations requises par ce texte figurent aux emplacements suivants :

- s'agissant du modèle d'affaires du Groupe, dans les sections intitulées «Modèle économique de LVMH» et «Présentation des activités, faits marquants et perspectives», en introduction de ce rapport;
- s'agissant de la présentation des effectifs par groupe d'activité et par zone géographique, dans le chapitre «Talents et Attractivité», au point 1.3;
- s'agissant des accords collectifs conclus dans l'entreprise, dans le chapitre « Talents et Attractivité », au point 3.2;
- s'agissant des informations relatives à l'économie circulaire, dans le chapitre « Environnement et Durabilité », aux points 1.2.2 et 5.4;
- s'agissant des informations relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire, dans le chapitre « Environnement et Durabilité », au point 5.4.2;
- s'agissant des engagements sociétaux en faveur du développement durable, outre les thèmes traités dans les tables de correspondance ci-dessous au titre des conséquences sociales, du respect des droits humains et de l'environnement, dans le chapitre «Solidarité et Mécénat», aux points 1. et 2.;
- s'agissant du respect du bien-être animal, dans le chapitre « Environnement et Durabilité », aux points 3.1 et 3.3;
- s'agissant de la lutte contre l'évasion fiscale, dans le chapitre « Gestion des risques financiers et opérationnels, contrôle interne » au point 1.2.1.

Enfin, compte tenu de la nature des activités du Groupe, les thèmes de la lutte contre la précarité alimentaire et de l'alimentation responsable, équitable et durable, ne font pas l'objet de développements dans le présent Rapport de gestion.

- La DPEF est constituée d'un ensemble de parties du rapport de gestion
- Un paragraphe précise les explications et renvois vers les parties concernées, dont « Environnement et Durabilité » et « Talents et Attractivité »

Source : Document de Référence 2018 - LVMH







Sanofi



 Présentation d'une table de correspondance aux obligations réglementaires et recours à des fiches détaillées disponibles en ligne

4.2.3. Présentation des risques et enjeux

Le tableau ci-dessous présente les risques et enieux pour Sanofi sélectionnés dans le cadre de la DPEF et du devoir de vigilance.

atégorie	Domaines ou activités concernés	Règlementations	Description
	Politique de prix	DPEF	Risque que notre politique de prix ne soit pas en ligne avec les attentes de certaines parties prenantes et/ou du marché et mette en cause notre engagement social auprès des patients et du système de santé.
	Qualité des produits(*)	DPEF	Risque de non-respect des exigences des règles de bonnes pratiques (BPC, BPL, BPF, BPD & BPPV) ou d'autres exigences réglementaires applicables relatives à la qualité du produit de santé tout au long de son cycle de vie.
	Sécurité des produits pour les patients et consommateurs(*)	DPEF et DV	Risque de manquement en matière de sécurité des produits, entre la première administration d'un composé chez l'homme dans le cadre d'études cliniques et la fin du cycle de vie du produit.
Social et sociétal	Ethique médicale et bioéthique(*)	DPEF	Risque de manquement aux normes et aux principes d'éthique indispensables à une pratique responsable des activités scientifiques et médicales de Sanofi.
	Biopiraterie(*)	DV	Risque de ne pas respecter la souveraineté des États et la propriété intellectuelle des communautés autochtones lors de la délivrance de brevets et de la commercialisation de ressources endémiques identifiées dans le cadre d'activités de bio-prospection des pratiques et des savoir-faire traditionnels.
	Protection des données personnelles(*)	DV	Risque de compromettre l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité de données personnelles.
	Santé et sécurité des employés(*)	DV	Risque de ne pas fournir un environnement de travail sûr et de causer un préjudice à des employés, des fournisseurs ou des sous-traitants avec des conséquences immédiates ou futures sur la santé.



Source : <u>Document de Référence 2018 - Sanofi</u>



Perspectives sur la structuration de la DPEF

Arbitrage entre concision et exhaustivité (conformité référentiels, demandes détaillées des agences de notation extra-financière et autres parties prenantes...)

Pistes de réflexion:

- Une DPEF synthétique « pivot » du reporting extra-financier
- Des développements plus spécifiques et détaillés sur d'autres supports (notamment en ligne)

Articulation des différentes obligations et gestion des renvois et redondances

Pistes de réflexion:

- · Usage des tableaux de concordance
- · Convergence/fusion de la DPEF et du plan de vigilance ?
- · Suivi des renvois vers des supports hors rapport de gestion (et conformité de ces renvois)

Présentation plus intégrée des informations financières et extra-financières et « integrated thinking »

Pistes de réflexion:

- · Cohérence des méthodologies d'identification des facteurs de risques et des risques extra-financiers
- · Place du rapport intégré, le cas échéant (cf. introduction de document de référence ou à part)
- · Cohérence entre contenus de la DPEF et du rapport intégré, le cas échéant







2. Présentation du modèle d'affaires

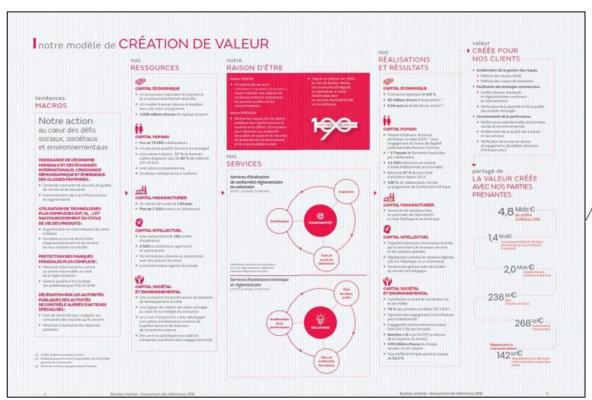
Les modèles d'affaires ont été présentés majoritairement en introduction du document de référence et avec des illustrations par des schémas

- La formalisation des « modèles d'affaires » a encouragé les entreprises à présenter de manière pédagogique et souvent en s'appuyant sur des schémas, les activités des entreprises et leurs écosystèmes économiques.
- L'intégration des enjeux de développement durable (ODD notamment) au sein des schémas de modèles d'affaires est variable et la présentation de la création de valeur et sa répartition par parties prenantes se développe.
- Le cadre et les concepts de l'IIRC (reporting intégré) a été inspirant pour la formalisation du contenu du modèle d'affaires d'un grand nombre de groupes.

- des modèles d'affaires présentés dans un chapitre dédié introduction du document de référence
- des modèles d'affaires intègrent une synthèse visuelle
- 1/4 des modèles d'affaires présentent la répartition du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée par partie prenante



Bureau Veritas



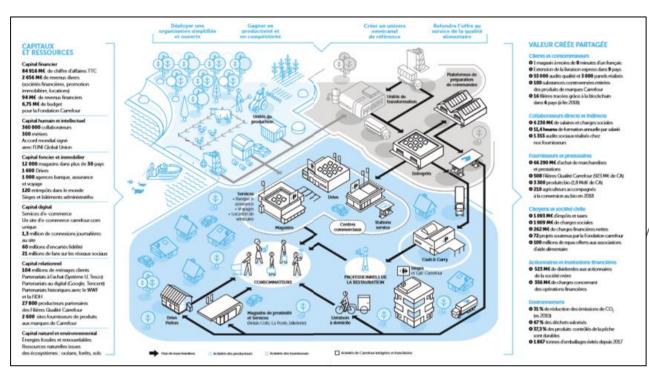
- Présentation des tendances macros
- Présentation de la raison d'être de l'entreprise
- Répartition de la valeur créée pour les clients et l'ensemble des parties prenantes







Carrefour



- Présentation des Ressources par type de Capital
- Présentation détaillée des différentes activités, de l'organisation et des flux
- Présentation de l'écosystème
- Répartition de la valeur ajoutée/Chiffre d'affaires présentée par partie prenante

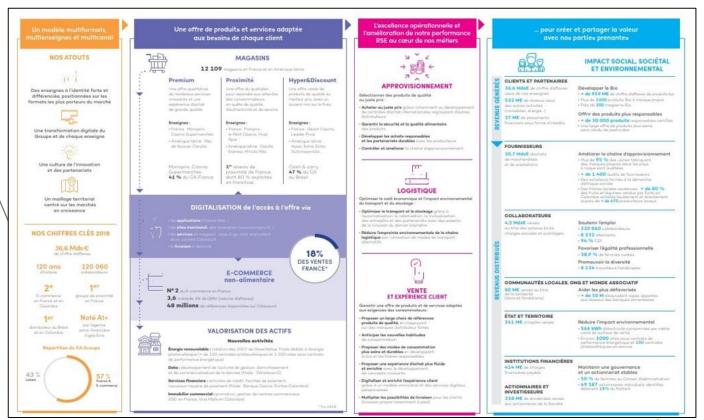
Source : Document de Référence 2018 - Carrefour





Casino

- Présentation de l'offre de produits et services en fonction des besoins clients
- Présentation de la valeur créée et de l'impact social, sociétal et environnemental par parties prenantes



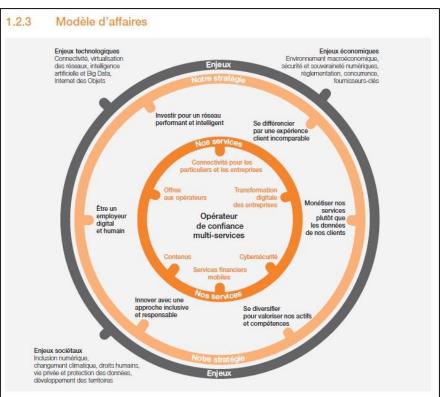
Source: Document de Référence 2018 - Casino







Orange



Données 2018

Capital humain

Les capitaux et l'écosystème

- 151 000 collaborate irs dans le monde
- 75 000 collaborateurs au service de la relation client
- 34 000 collaborateurs en charge des réseaux
- 2 400 développeurs, intégrateurs et experts spécialistes du digital 30,4 heures de formations par collaborateur d'Orange SA

La valeur créée et partagée Un employeur majeur

- 9,1 Mdse de charges de personnel, soft 22 % du chiffre d'affaires
- 81 % des salarlés du Groupe recommandent Orange comme employeur
- 73 % des salariés en France sont actionnaires d'Orange 11 000 recrutements en CDI dans le Groupe dont 3 200 en France.
- Label Gender Equality European and International Standard (GEEIS).
- 29,8 % de femmes dans les réseaux de management

Capital industriel et intellectuel

Capital de marque et commercial

5 50 % salariés et anciens salariés

plus cotées

dont 883 Smart Stores

Territoires et société

(RIP) en France

- 7.4 Mdse d'investissements nets hors licences 700 Me investis en Recherche & Innovation
- 6 857 brevets dont 222 nouveles inventions
- Participation dans 450 000 km de câbles sous-marins, 6 navires cábilers

Une marque puissante et un fort attachement clients : 65° au

Un acteur de proximité avec 5 326 boutiques dans le monde

classement Top 100 BrandZ des 100 marques internationales les

Un réseau de distribution de 160 000 points de vente Orange Money

Des positions de leader

- 264 millions de clients dont 3 000 multinationales clientes
- hors de France
- N°1 de la fibre optique en Europe : 29 millions de fovers raccordables
- 56 millions de clients 4G (couverture > à 95 % en Europe)
- N°1 de la convergence en Europe : 10,9 millions de clients
- Nº1 pour la qualité du réseau mobile en France pour la 8º fois
- 15,1 millions de clients actifs Orange Money et 248 000 clients Orange Bank

Une expérience client qui fait la différence

- N°1 en recommandation client dans 15 pays
- N°1 en recommandation client en France sur tous les segments
- 52 % de nos interactions clients sont réalisées via le canal didital x7,6 de débit moven utilisateur dans les réseaux fixes internet par
- rapport a 2014
- x3,1 de débit moyen dans les réseaux internet mobiles par rapport à 2014

Une performance financière solide Capital financier Des capitaux propres importants : 33,2 Mds€

- Chiffre d'affaires : 41.4 Mdse (+1.3 % versus 2017) Un endettement financier net raisonnable : 25.4 Mds€.
- EBITDA ajusté: 13 Mdse (+2,7% versus 2017) Un actionnariat stable et de long terme : 23 % sphère publique,
 - EBITDA ajuste CAPEX : 5,6 Mds€ (+1,7% versus 2017) Dividendes versés : 2,1 Mdse

Contribution à la société et au développement des territoires

- 27 pays grand public et une présence mondiale avec Orange 2,2 Mds€ de taxes d'explottation et licences décalssées Business Sentoes
- 0,9 Mde d'Impôts sur les sociétés décaissés 6 nouveaux accords signés pour des réseaux d'initiative publique 4.6 Mdse d'Investissements dans les réseaux
- Soutien à l'entrepreneurlat : 260 millions d'engagements Dialoques parties prenantes aux niveaux national et local : liberté
 - d'investissement pris depuis 10 ans
 - 23 Me Investis par la Fondation pour aider les leunes et les fammes on difficulté.
 - Contribution à la création de richesse : 11 % du PIB au Sénégal et en Côte d'Ivoire, 2,9 % au Niger
 - Orange membre du Global Network Initiative

Fournisseurs et partenaires

 19,6 M€ facturés par le secteur protégé à Orange SA. 116 audits RSE menés dans le cadre de la Joint Audit

d'expression, respect de la vie privée, demandes de coupure

- Cooperation (JAC)
- Participation dans plus de 50 projets de recherche nationaux et européens
- 13 chaires de recherche financées

Une collaboration responsable et éthique avec les acteurs de la chaîne de valeur - 18,6 Mds€ d'achats externes (fournisseurs...)

- Label Relations fournisseurs responsables en France
- 264 000 employés impactés par les plans d'actions de la JAC

Environnement

- Consommation énergétique : 5 697 GWh (scope 1 et 2)
- Émissions CO.: 1,4 Md de tonnes (scope 1 et 2)
- Certification Management de l'environnement (ISO 14001)
- pour 60 % du périmètre du Groupe
 - Certification Management de l'énergie (ISO 50001) en France
- Vers la neutralité carbone et l'économie circulaire
- Réduction de 3,2 % des émissions de CO, et de 3,2 % des consommations d'énergle entre 2016 et 2018
- Efficacté énergétique : réduction de 56,6 % des émissions de CO, par usage client par rapport à 2006
 - 800 Me d'économies d'énergle dans les réseaux et l'IT depuis 2010. 15,4% de mobiles usagés collectés sur le périmètre Europe

En gras : répartition par flux financier de la valeur crôle par Crange. Orango - Document de référence 2018





· Description des

trois grandes

(technologiques,

économiques)

Valeur créée par

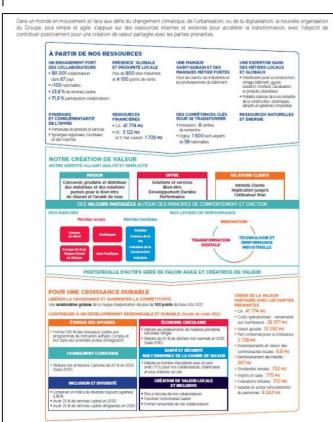
catégories

d'enjeux

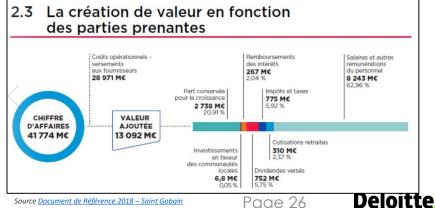
sociétaux.

capital

Saint Gobain



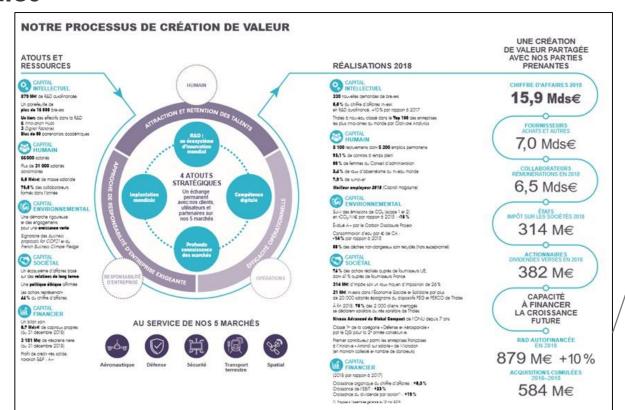
- · Présentation du modèle de création de valeur pour une croissance durable
- · Répartition du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée par poste clé







Thales



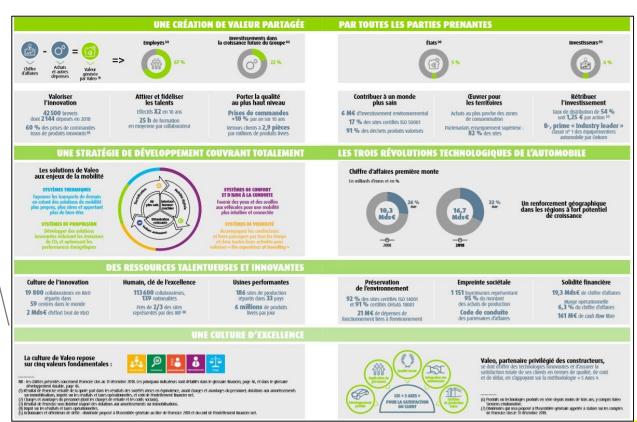
- Présentation des ressources et des réalisations par type de capital
- Lien avec les axes stratégiques de l'entreprise et les principaux marchés
- Répartition de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires présentée par partie prenante





Valeo

- Répartition de la valeur générée/Chiffre d'affaires présentée par partie prenante
- Présentation des grands objectifs
- Présentation des solutions pour répondre aux enjeux de la mobilité
- Présentation des valeurs du groupe



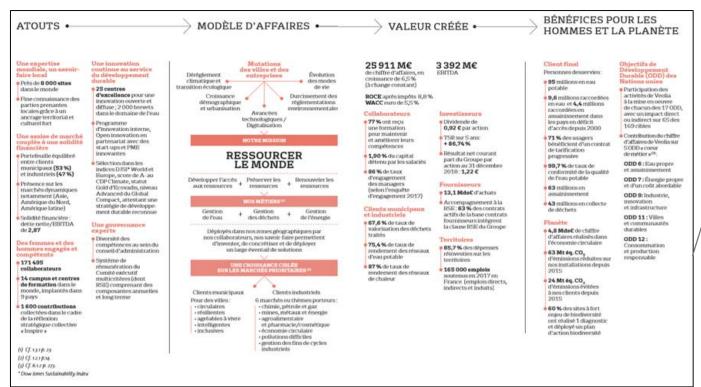
Source Document de Référence 2018 - Valeo





MEDEF

Veolia

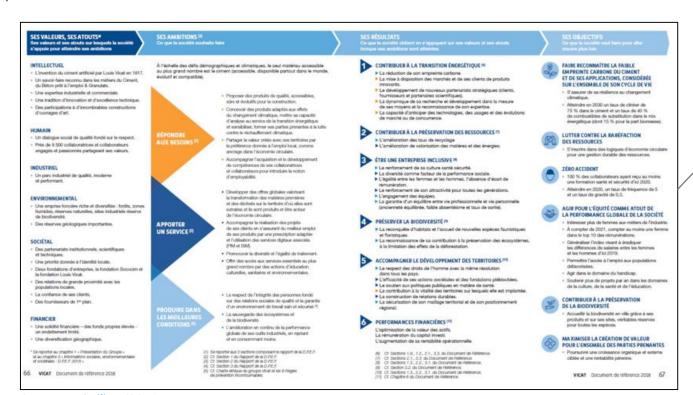


- Présentation des atouts/ressources
- Modèle d'affaires intégrant la mission, les métiers et la stratégie/ambition du groupe
- Répartition de la valeur ajoutée/Chiffre d'affaires présentée par partie prenante, client final/planète
- Lien avec les ODD





Vicat



 Approche Valeurs/Atouts, Ambitions, Résultats, Objectifs

Source Document de Référence 2018 - Vicat

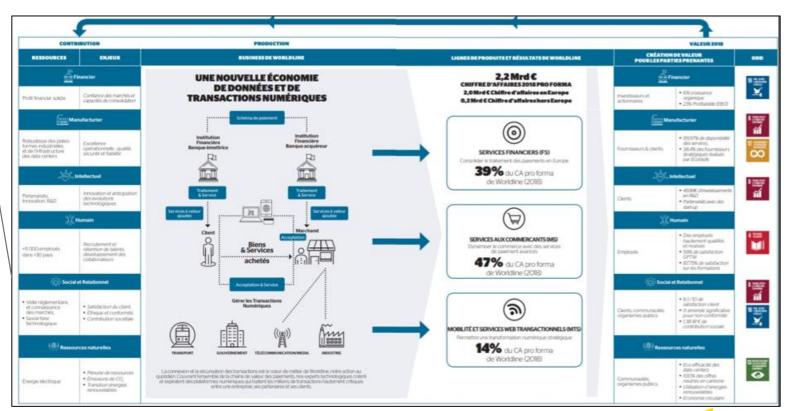






Worldline

- Présentation des ressources mises en regard avec les enjeux
- Présentation des activités et de l'environnement d'affaires
- Ressources converties en résultats
- Répartition de la valeur ajoutée/Chiffre d'affaires présentée par partie prenante
- · Lien avec les ODD



Source <u>Document de Référence 2018 – Worldline</u>

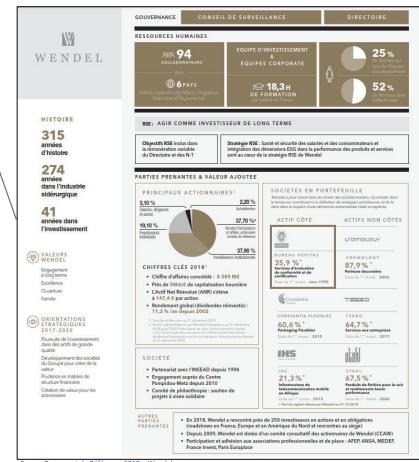






Wendel

- Intégration des informations liées à la gouvernance
- Présentation des principaux actionnaires
- Présentation des sociétés en portefeuille



Source Document de Référence 2018 - Wendel







Perspectives sur le modèle d'affaires

Intégration business des enjeux de développement durable

Pistes de réflexion:

- Appui sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU dans la présentation du modèle d'affaires
- · Lien avec la raison d'être, le cas échéant
- Déclinaison des objectifs que se fixe la société (ex. : alignement 2°C)
- · Cohérence avec la stratégie de développement

2

Explication de la création de valeur et sa répartition

Pistes de réflexion:

- Analyse par catégorie de parties prenantes
- · Présentation pédagogique sous forme de schéma (par exemple en s'inspirant de l'IIRC)
- Eléments de contexte et d'impacts socio-économiques et environnementaux

3

Positionnement du modèle d'affaires

Piste de réflexion :

• En introduction du rapport de gestion / document de référence (mais devant faire partie du rapport de gestion) ou au sein de la DPEF ?







3. Présentation des principaux risques

Les DPEF présentent en moyenne une dizaine de principaux risques extra-financiers

- Plus de 60% des entreprises ont identifié entre 6 et 12 risques. Le nombre de principaux risques est variable selon les entreprises et dépend de la manière de définir un risque et du niveau de granularité adopté.
- Les principaux risques sont parfois accompagnés d'une description ou de précisions au-delà de leur libellé.
- Les opportunités identifiées portent le plus souvent sur les thématiques : offres de produits et services, innovation, communautés locales et territoire.

10 principaux risques identifiés en moyenne

14% du panel a fait ressortir moins de 5 risques

6% plus de 20 risques

50% du panel a fait ressortir des opportunités au même titre que les risques



La diversité dans les niveaux de granularité retenus pour l'identification des principaux risques RSE

Vallourec

4.2 Obcination consolidate de performance entre financiere The control of the co

Renault



<u>Unibail</u> Rodamco W.



viveno



Vivendi



32 risques

 32 risques rassemblés en 16 catégories d'informations extrafinancières

29 risques

- 29 principaux risques RSE classés par thématiques
- Présentés dans la partie dédiée à la DPEF dans le chapitre RSE

20 risques

- 30 risques identifiés classés en 11 catégories
- 20 d'entre eux évalués comme étant des risques principaux au regard de leur niveaux d'impacts

13 risques

 13 principaux risques extra-financiers regroupés par thématiques et présentés de manière très synthétique dans la partie DPEF

9 risques

 7 principaux risques extrafinanciers auxquels s'ajoutent 2 risques liés à la corruption et à la chaîne d'approvisionnement, ces risques ayant fait l'objet d'analyses distinctes

Deloitte

3 risques

- Risques liés à la perte d'attractivité des talents
- Risques liés à l'éthique
- Risques liés au changement climatique





Un travail important d'identification, de pondération et de validation des risques principaux a été réalisé mais la présentation de ce processus pourrait être améliorée

- 75% des entreprises font état d'une analyse de risques extra-financiers établie spécifiquement pour la DPEF, 13% s'appuient sur une matrice de matérialité préexistante.
- Certaines entreprises ont choisi d'aller au-delà des obligations réglementaires en communiquant sur les pondérations ou évaluations des risques :
 - 13% publient une véritable cartographie des risques et 9% une liste pondérée au regard de la criticité de chaque risque ;
 - 71% présentent une liste de risques non hiérarchisés.

9% évoquent une validation spécifique par le conseil d'administration ou le comité d'audit

21% évoquent l'implication du Comex dans le processus d'identification des risques

1/3 font état d'interactions formalisées avec des parties prenantes externes pour l'identification de leurs risques





Les thématiques les plus fréquentes au sein des principaux risques

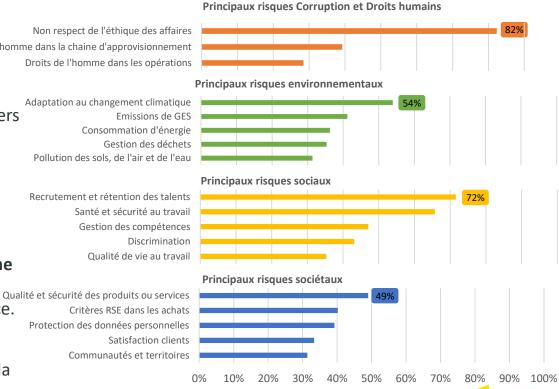
- Plus de 80% des entreprises incluent la

 Non respect de l'éthique des affaires

 corruption dans les principaux risques.

 Droits de l'homme dans la chaine d'approvisionnement

 Droits de l'homme dans les opérations
- Le thème du changement climatique est quasiment systématiquement abordé à travers les émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation, l'évolution réglementaire ou l'empreinte carbone des produits.
- En matière sociale, la gestion des talents et compétences et la santé et la sécurité au travail sont récurrents. Les droits de l'homme sont principalement abordés via la chaine d'approvisionnement et le devoir de vigilance.
- L'impact sociétal des produits et services devient une thématique majeure, ainsi que la gestion de la relation clients.



BIC

- · Présentation des risques extrafinanciers dans le chapitre "Risques" du DDR, au même titre que les autres risques du Groupe
- Une définition détaillée du risque est présentée
- Les stratégies de gestion du risque sont présentées de manière synthétique avec un renvoi à la partie RSE/DPEF pour les détails

2.2. RISQUES EXTRA-FINANCIERS [DPEF]

RISOUES LIÉS AU PLASTIOUE : DÉCHETS PLASTIOUE ET ÉPUISEMENT DE LA RESSOURCE

Description des risques

Le risque plastique couvre d'une part l'amont avec l'utilisation de cette matière dans les produits BIC, contribuant à l'épuisement d'une ressource non renouvelable, et donc sujette à raréfaction et volatilité du prix, et d'autre part, l'aval avec les problématiques croissantes de pollutions liées aux déchets plastiques. À ces enieux s'ajoutent également le contexte réglementaire croissant sur l'utilisation du plastique et la perception par les d'éco-conception s'établit en trois volets : consommateurs et citoyens.

Gestion des risques

Le Groupe BIC a mis en place depuis 2003 un Programme de Développement Durable qui vise à assurer le développement durable des activités du Groupe BIC. Cette stratégie inclut notamment des règles d'éco-conception pour les produits et vise à minimiser la consommation de matières premières non renouvelables. Cette démarche

- la minimisation de la quantité de matière utilisée dans la fabrication d'un produit tout en conservant une longue durée d'utilisation ;
- l'intégration de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale);
- le développement de produits rechargeables.

De plus, en 2017, le Groupe BIC a souhaité accélérer ses efforts en définissant un engagement ambitieux dans le cadre de sa stratégie « Writing the future. Together » : d'ici 2025. l'empreinte environnementale et/ou sociétale des produits BIC aura été améliorée (« Engagement 2025 : #1 Promouvoir l'innovation durable dans les produits BIC® »).

L'ambition repose sur le déploiement d'une démarche complète d'éco-conception intégrée dans les processus d'innovation de chaque catégorie.

L'ensemble de la stratégie Développement Durable du Groupe est présentée en chapitre 3.2.1 La performance environnementale de nos produits.

Source : Document de Référence 2018 - BIC







Bolloré

- Matrice de matérialité mise à jour en 2017 pour intégrer les enjeux de Vivendi et renforcée par une cartographie des risques RSE du Groupe effectuée en 2018
- · Les risques sont présentés dans une matrice, par axe de la stratégie RSE, occurrence et gravité
- Les risques évalués comme majeurs à l'échelle d'une division sont identifiés en bleu et un lien est fait avec les risques financiers (opérationnel, juridique, réputationnel et humain)

Axes de la stratègle RSE	Risques prioritaires Groupe	BOLLORE	Blue.Solutions	vi	vendl
Fédérer les femmes et les hommes, première	Santé et sécurité au travail				
force de l'entreprise	Attraction et rétention des compétences			Attraction et fidélisation des talents Internes	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 1 – section 4.4.4
	Conditions de travail et dialogue social			Dialogue social	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 1 – section 4.4.4.6 – « Attention portée aux personnes »
Agir avec responsabilité et promouvoir les droits	Santé et sécurité des usagers et des tiers				
humatns	Drotts humains			Droits humains et libertés fondamentales dans les activités	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 1 – section 4.4.4.6 – « Attention portée aux personnes »
				Points de vigilance relatifs à la chaîne d'approvisionnement	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 2 – section 3 – « Programme de conformité »
	Protection des données personnelles (RGPD)			Sécurité et la protection des données	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 2 – section 3 – « Programme de conformité »
	Corruption et conflits d'intérêts			Corruption	Voir document de référence 2018 de Vivendi chapitre 2 – section 3 – « Programme de conformité »
Innover pour faire face aux grands enjeux environnementaux	Pollution locale et gestion des matières dangereuses				
	Impact et opportunité carbone des produits et services			Intensité carbone des activités	Voir chapitre 1 – section 4.4.5 – « Agir pour l'environnement »
S'engager pour le développement des territoires	Risques et opportunités liés aux relations avec les communautés locales				
	Risques spécifiques communication : risques liés aux contenus			Attraction et fidelisation des talents externes	Voir chapitre 1 – section 4.4.3.2 « Soutenir des dispositifs pour assurer des contenus responsables »
				Caractère responsable des contenus	Voir chapitre 1 – section 4.4.3.2 – « Soutenir des dispositifs pour assurer des contenus responsables »

Sont colorés les risques cotés comme majeurs à l'échelle de la division. Les risques Bolloré Transport & Logistique ont été consolidés selon la méthode expliquée page 58.

La maîtrise des risques prioritaires du Groupe Bolloré est explicitée au fil de la déclaration de performance extra-financière au sein de ce document de référence. La maîtrise des risques prioritaires de Vivendi est quant à elle explicitée dans la Déclaration de performance extra-financière de son document de référence 2018.







Bouygues

- Présentation des risques pour une entreprise multi-activités avec l'indication du niveau de significativité des risques en fonction de l'activité
- Description des risques et renvois vers les parties concernées

			Niveau de sig	nificativité
	Thématique	Enjeux RSE pour le Groupe	Construction	Médias Télécoms
Ressources humaines	Santé, sécurité et bien-être au travail	Assurer la santé, la sécurité et le bien-être au travail	-	
Partie 3.2	Emploi et égalité de traitement	oi et égalité de traitement Attirer, recruter et intégrer en luttant contre toute forme de discrimination en offrant un climat social de qualité		***
	Développement de l'employabilité et des carrières	Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel en anticipant les évolutions des emplois et compétences	-	DE 101 101
Impacts environnementaux Partie 3.3	Climat/Énergie	Déployer une stratégie globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique de nos offres, en ligne avec les politiques publiques		•
	Utilisation des ressources	Faire de l'économie circulaire un vecteur de transformation des modes constructifs et des modes de communication	***	***
	Impact environnemental de l'usage des produits et services	Accompagner les clients et les utilisateurs finaux dans leurs démarches globales d'économies d'énergie et d'utilisation raisonnée des ressources	***	
	Externalités environnementales	Maîtriser l'impact environnemental des activités, y compris la biodiversité et la préservation des écosystèmes	***	•
Impacts sociétaux Partie 3.4	Impact sociétal des réalisations, produits et services	Apporter des réponses aux attentes sociétales (intégration, précarité, accessibilité des services, etc.) et dialoguer avec les différentes parties prenantes du Groupe		***
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	Favoriser l'ancrage territorial des projets et créer de la valeur pérenne partagée avec les parties prenantes	***	
Droits humains Paragraphe 3.2.1.3	Respect des droits humains dans la chaîne de valeur	S'assurer du respect des droits humains et des conventions internationales dans l'ensemble des prises de décisions et dans nos relations avec nos partenaires	***	
Numérique Paragraphe 3.4,4,3	Protection des données	Protéger les données d'activités et la vie privée des clients et utilisateurs		
Éthique Rubrique 3.4.4	Éthique des affaires	Gérer les relations d'affaires de manière transparente et responsable		

Page 41

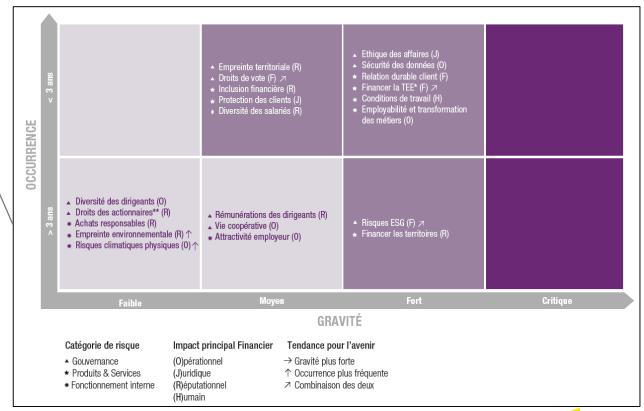
Source : Document de Référence 2018 - Bouygues





BPCE

- Risques présentés dans une matrice, par occurrence et gravité
- Classement par catégorie et lien avec les risques financiers (opérationnels, juridiques, réputationnels et humains)
- Evolution potentielle de la criticité représentée par une flèche



Source : Document de Référence 2018 - BPCE

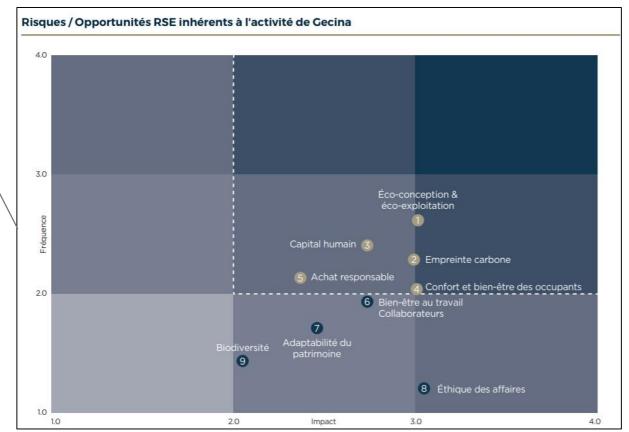






Gecina

- Cartographie des risques et opportunités RSE inhérents selon la fréquence et l'impact du risque
- 5 risques et opportunités identifiés comme prioritaires
- Travaux présentés au Comité d'Audit et Comité des Risques



Source : Document de Référence 2018 - Gecina







Kering

- Principaux risques extrafinanciers listés dans le chapitre dédié à la DPFF
- Chacun fait l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre dédié aux facteurs de risques avec des éléments sur l'occurrence et les impacts possibles

Matières premières et biodiversité

Probabilité d'occurrence : Description du risque



Impacts:







Actions engagées

Non disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du Groupe, qui soient conformes aux critères de qualité du Groupe et obtenues selon le respect des standards du Groupe.

Exemple(s) de situation(s)

- Approvisionnement en cuirs et peaux chez des fournisseurs ayant recours à des sous-traitants ne respectant pas la Charte fournisseurs du Groupe et ses standards en matière de conditions de travail, impact environnemental, bien-être animal utilisation de substances chimiques ou de traçabilité.
- Volatilité des prix des matières premières utilisées : cuirs, peaux et pierres précieuses. Irrégularité des approvisionnements.
- Raréfaction des ressources, associée à une demande croissante, affectant la production, la disponibilité, la qualité et le coût des matières premières.
- Extraction minière illégale réalisée par des sous-traitants ne respectant pas les normes internationales et les standards éthiques du Groupe en termes de conditions de travail.
- Perte de biodiversité causée par l'élevage intensif qui peut menacer, voire menace déjà, la production de matières premières de qualité. D'une manière plus générale, la dégradation et l'appauvrissement des sols et la destruction de biotopes représentent des risques significatifs pour le maintien de production agricoles et d'élevages de qualité.

La capacité des activités du Groupe à répondre aux attentes de ses clients exige d'assurer la disponibilité parfaite des matières premières conformes aux critères de qualité du Groupe. Kering agit dans toute sa chaîne d'approvisionnement auprès des fournisseurs et sous-traitants pour sécuriser un accès pérenne aux matières premières.

Le Groupe a mis en place des partenariats privilégiés avec ses fournisseurs et a entrepris une politique de recherche active de nouveaux partenaires. En outre, le Groupe renforce l'intégration verticale de sa chaîne de production. par le biais d'acquisitions ou d'associations d'activités stratégiques dans la

Le Groupe s'assure que ses fournisseurs et sous-traitants sont en conformité avec ses exigences en matière d'éthique et de conduite responsable des affaires. et en particulier, avec la Charte fournisseurs du Groupe, incluse dans le Code d'éthique de Kering. Le Groupe s'assure de manière concomitante du respect par ses fournisseurs des lois et législations et de la conformité de ses approvisionnements aux normes internationales.

Par ailleurs, le Groupe a défini des standards d'approvisionnement pour toutes ses matières premières clés, standards qu'il a rendu publics en janvier 2018 et qui reposent sur 5 piliers : l'impact social, l'impact environnemental, la traçabilité, l'utilisation de substances chimiques et le bien-être animal. Ils servent de guide pour définir la conformité des fournisseurs en matières premières et présentent deux niveaux d'atteinte : le minimum requis et les meilleures pratiques à atteindre pour 2025 au plus tard, en droite ligne de la stratégie Développement durable du Groupe et de ses objectifs à cette échéance.

Kering considère qu'il est de sa responsabilité d'appliquer les standards de bien-être animal les plus rigoureux afin de mettre ses pratiques en cohérence avec ses engagements et d'engager les acteurs du secteur dans une démarche de progrès, pour un traitement plus juste, plus humain et plus sûr des animaux. En effet, dans l'approche stratégique du développement durable adoptée par le Groupe, le respect du bien-être animal, en particulier des animaux d'élevage, est associé à la protection de l'environnement, à des conditions de travail sûres et, plus généralement, à un niveau élevé de performance du

La qualité, la sécurité et la régularité de l'approvisionnement en matières premières animales et végétales du Groupe dépendent du strict respect de grandes conventions, au premier rang desquelles la Convention CITES pour le commerce de peaux précieuses, et du bon maintien de l'équilibre d'écosystèmes, pour certains déjà fragilisés.

L'intégralité et le détail des politiques, projets et actions mis en œuvre, résultats obtenus et indicateurs de performance associés portant sur les matières premières du Groupe et la protection de la biodiversité sont présentés au chapitre 3 « Développement durable » du présent Document de référence, qui inclut le plan de vigilance du Groupe.

Page 44

Source : Document de Référence 2018 - Kerina







Renault

Risques liés à l'environnement

Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'environnement auxquels est exposé le Groupe s'articulent autour de quatre thèmes :

· Changement climatique

- risques physiques (exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes avec des conséquences potentielles négatives sur les activités industrielles et logistiques, l'approvisionnement et les primes d'assurance).
- risques liés à la transition vers une économie bas carbone (inadéquation entre l'offre de produits/services et les attentes des marchés, perte de compétitivité des produits, augmentation des coûts de production).
- impact de l'évolution des exigences réglementaires et normatives relatives aux performances environnementales des véhicules et/ou des processos industriels et plus largement aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre définis dans le cadre de l'accord COP 21 appliqué au secteur automobile.

Impacts sur la santé :

- impacts sur la santé dus à des substances chimiques, émissions ou rejets,
- inadéquation entre les développements scientifiques et techniques disponibles pour réduire les impacts sur la santé et les activités du Groupe,
- inadéquation entre l'offre de produits/services du Groupe et les attentes des clients, usagers ou territoires.

Raréfaction des ressources

- restrictions voire rupture d'accès aux ressources pour des raisons liées à un déséquilibre offre/demande (logique de marché: hausse ou volatilité des prix), à un problème de sourcing ou à des raisons ééopolitiques (ex: matières premières, eau).
- gestion des déchets non recyclables ou non valorisables (déchets de production, véhicules en fin de vie).

Protection des écosystèmes

- dommages environnementaux (air, eau, sol, déchets) liés au fonctionnement des sites industriels,
- dommages environnementaux liés à des pollutions accidentelles (air, eau, sol, déchets) et à des phénomènes naturels extrêmes,
- atteintes à la biodiversité.

Principes et dispositifs de gestion

présentées en 2.1.5.

L'identification et la maîtrise des risques liés à l'environnement sont intégrées au dispositif de management global des risques du Groupe. Les enjeux environnementaux et risques associés ont par ailleurs fait l'objet, comme l'ensemble des enjeux RSC, d'une analyse de matérialité visant à les identifier en hiérarchies uru la base de leur impact potentiel sur la performance économique de l'entreprise et de leur importance relative pour se parties persantes. La façon dont

a été réalisée cette analyse et la matrice de matérialité obtenue sont

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les risques physiques liés aux événements dimatiques extrêmes, dont la fréquence el rifinanciés ont susceptibles d'évolure en raison de l'élévation globale de la température, sont pris en compte de la même mamière que les autres risques naturels et les risques industries au sein de la politique de prévention du Groupe (voir dans ce même chapite Risques les aux cottostiphes noturelles, Risques compte de singues l'éle aux cottostiphes noturelles, Risques compte des risques l'éle aux changement climatique dans le chapitre 2.2.3 à Risques l'éle aux changement climatique dans le chapitre 2.2.3 à Risques l'éles aux changement climatique.

Les risques liés à la transition vers une économie bas carbone (inadéquation entre l'offre de produit et de services du Groupe et les attentes des marchés liés à la transition, perte de compétitivité, accroissement des cotis de production) sont traités dans la section Risques liés ou développement de produits 6 services de ce même chapitre, au 2.22.2 De Environnement et compétibités à au 2.23.3 é Energie et chongement Cimmótique.

Les risques et opportunités associés au renforcement des régimentations sur lies émissions de CD, des véhicules), et plus de l'écrité sur les émissions de CD, des véhicules), et plus péricialement associés culte gréces à l'extre de l'écrité sur était de l'écrité sur les émissions de CD, des véhicules), et plus et de l'écrité de l'écrité de l'écrité de l'écrité de l'écrité de partie de part à étre de part de l'écrité de l'é

IMPACTS SUR LA SANT

Le Groupe Renault assure une veille active et continue des développements sientifiques et lettina sur développements sientifiques relatifiques relatifiques relatifiques relatifiques relatifiques au développements afin d'identifier au plus tôt les solutions disponibles pour rédiule les potenties impacts de activités de Groupes une la cette veille s'appuie notamment sur l'analyse des publications crietaires à l'envinonment et la sainté issues de la communauté coientifique, des organismes offricés nationaux ou internationaux et des organisations non gouvernementais. Els s'appuie égaines les dispositions sur collaboration avec les fourrisseurs de technologiques succeptibles d'être intégrées aux futurs produits du Groupe (voir 22.23 Cfirminoment et souné).

Le respect des edgences réglementaires relatives sux émissions pollutaires des véhicules est intégré aux processus de dévelopement aboutissant à l'homologation des véhicules significativement ses efforts en matière de réduction des émissions pollutaires en usage client. Ces efforts portent d'une part sur la gamme dieses Euro de via et sa méliorations apportées au pilotage des systèmes EGR (Founds Gos Recruichord) et NO, trap déposition progressivement sur l'ensemble des productions des add 2016, et d'autre just sur la développement pour la gamme véhicules progressivement sur l'ensemble des productions des add 2016, et d'autre just sur la développement pour la gamme véhicules des systèmes EGR de développement pour la gamme véhicules d'autre just sur la développement pour la gamme véhicules d'autre just sur la développement pour la gamme véhicules routes des progressions entre de developpement pour la gamme véhicules representation et le répondre aux normes Euro de [et 2,223.5 C. Réduction) afin de répondre aux normes Euro de [et 2,223.5 C. Inpuzillès, le Groupe a mis en place une gouvernance renforcée des émissions en conditions réfieles de conditions des véhicules des missions en conditions réfieles de conditions réfieles de conditions des véhicules des des des dévelopments que la condition de se véhicules de la condition de la condition de se véhicules de la condition de la condition de se véhicules de la condition de la conditi

- Le chapitre sur les facteurs de risques présente et détaille chacun des risques
- Les principaux risques extra-financiers sont repris dans le chapitre couvrant la DPEF et intégrés dans un tableau présentant les politiques et indicateurs

Informations environmementales Converture des enjous de la matrice de majous de la matrice de publiques de possibles de matrice de considera sur considera sur considera des consideraces potentielles

Cartographie des risques DPEF-B

- religations aur les activités industrielles et logistiques. l'approvisions en et le la prime de la prime d'assurance)

 102 Risques têts à la transition vers une économie bas carbone
- | Insudiquation entre fortre de produitiquervise et les attantes des marchés, pertir de vis complet de compétituité des produit.

 CHANGEMENT de compétituité des produits.

 Augus réstation des casos de l'autorités de produits.

 LIDRATIQUE de produits.

 Augus réstation des coûts de l'augustiques de logistiques de logistiq
 - (3) Impact de l'involution de solgences régionnes autres et normatives notations et normatives notations et normatives notations en environnes environnes environnes environnes et notations et pace processus industriels et plus la gene et notations de la processus et notations et plus la gene et notation de la composition de la processus et la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la

sectour automobile

Of Impacts our la santé dus

dmissions ou rejets

Inadéquation entre les

LA SANTÉ

à des substances chimiques.

développements scientifique

réduire les immacts sur la

sanbil et les activités du

et techniques disponibles pour

Sécurité des sites
 Industriels
 Constitution
 Plan d'élé
 Plan Enri
moyen te
 Fernant :
 Fernant :

Empreinte carbone

Impact des

satisficulars over be-

qualibit de l'air

- Plan d'électrification de la garrere (Ories the Fature)
 Plan Environment à
- mayen beame (2017-2022)

 Renault Green Purchasing Guidelines

 MSE 10 Handstory Rules
- MSE 10 Mondatory Rules (10 régles d'or de la sécurité)
- Expertise amont: anticipation et veille active (science, technologies, scénarios de politiques publiques, niglementation, fiscalité, politiques de limitation/facilitation de traité.
- Impact des sites | Conception : déploiement des standands | Impact des sites | Servait et Allatine sur les substances | Industriels sur le qualité de Vair | Procédés Industriels : plan de réduction | Procédés Industriels : plan de réduction

Procédures

de diligence raisonnable

Gamme de véhicules électriques et

Réduction de la consommation et

Nouvelles offres de mobilité.

écosystème associé (dont recharge intelligents et seconde vie des batteries)

 Plan d'efficience énergétique des procédés industriels et de la logistique

electrification des motorisations thermiques

Groupe Santi des unagers des composits organiques volatifs (CDV)

3) Inadiquation entre l'Offre de produtifs verte des verte des unagers de l'auge réduction des dénaisons à braves is vérboile élection des dénaisons à braves is vérboile élection en rouveller de la plan de réduction unagers au bentificient des clients.

unagers au bentificient des clients.

unagers au bentificient

 Empreints carbone en CO₂ eq/wib. (obj. -25 % 2010-2022) Section

Indicateurs

de performance

- Internatif curbone et énergie de la production de véhicules (obj. -24 % 2013-2022)
- Part d'inergie
 renouvelable sur les 22220
 sites de production
 (obj. 20 % en 2020)
 Émissions de CO, biles à
- (obj. -6 % 2016-2022)

 Émissions de CO₂ des
- Émissions de CO₂ du réservoir à la roue pour les véhicules particuliers et utilitaires en gCO₂/km (obj. -25 % 2010-2022)
- Leader en part de
- marchil VE en Europe Nombre de produits chimiques à risque sur les sites du Groupe (obj. -20 % 2016-2022)
- Émissions de CDV en gim² calsse assemblée peinte (obj. -25 % 2013-2022)





2.2.2.3.A

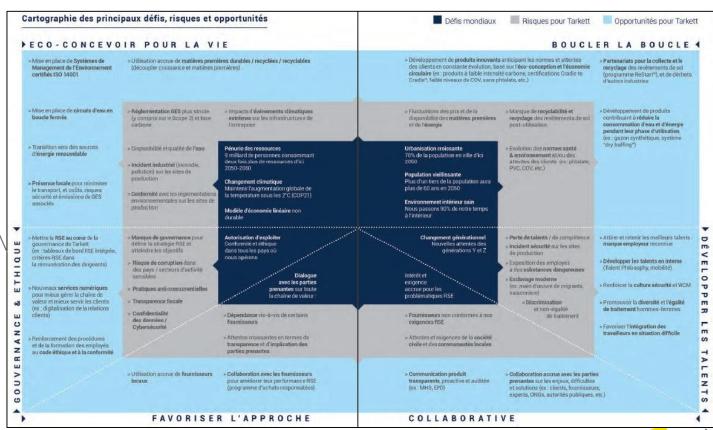
2.2.2.3.8

2.2.2.3.0



Tarkett

- Cartographie complète des principaux défis, risques et opportunités
- Présentée dans le chapitre RSE



Source : <u>Document de Référence 2018 - Tarkett</u>







Valeo

- · Les risques RSE (principaux et non principaux) sont présentés et marqués d'un logo "RSE" dans le chapitre "Facteurs de Risque"
- Des renvois sont faits vers le Chapitre Développement Durable dans lequel se situe la DPEF. Les intitulés et descriptions de chaque risque diffèrent de ceux de la DPFF

Facteurs de risque III

Note: RSE Risques intégrant des enjeux extra-financiers (décrits dans le Chapitre 4, « Développement Durable », pages 177 à 266).

2.1.1 Risques opérationnels

RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE RSE

Identification du risque

La croissance du Groupe est dépendante de sa capacité à anticiper les évolutions technologiques, réglementaires et à s'adapter aux changements profonds et aux ruptures du marché.

Le secteur de l'industrie automobile est fortement concurrentiel et se caractérise par des changements rapides de technologies. Une accélération non anticipée d'une technologie ou bien des difficultés rencontrées dans son développement empécheraient Valeo de saisir les opportunités liées à des ruptures technologiques et pourraient par conséquent impacter le positionnement technologique du Groupe, sa croissance ainsi que sa rentabilité.

Gestion du risque

Valeo se situe au cœur des trois révolutions de l'automobile – la motorisation électrique. la conduite autonome et connectée et la digitalisation des services (cf. Rapport intégré. section « Répondre aux grands défis de la mobilité », pages 10 à 15). Afin de répondre à la demande de ses clients et de maintenir son avance technologique, le Groupe développe et adapte son offre produits et systèmes en permanence. La politique de Recherche et Développement est fondée sur l'anticipation, l'intégration, la localisation, la collaboration et la focalisation sur les besoins du client (cf. Chapitre 4, section 4.2.1, « La politique de Recherche et Développement du Groupe » pages 192 à 195) et s'articule autour de :

- un processus de développement technologique du Groupe qui s'appuie sur :
 - une démarche d'innovation basée sur l'analyse des grandes tendances sociétales et des attentes à long terme des utilisateurs de véhicules,
 - des axes de développement technologique intégrés dans des feuilles de route produits à horizon dix ans, actualisées deux fois par an ;
- une démarche d'open innovation qui repose sur la mise en place d'un écosystème tourné vers de nombreuses collaborations avec le monde académique, les laboratoires. les start-up et d'autres grands groupes industriels ou issus de la nouvelle économie. Plusieurs opérations stratégiques ont été réalisées dernièrement en soutien au modèle de création de valeur basé sur l'innovation (cf. Chapitre 5, section 5.4.6, Note 2.2 des notes annexes aux états financiers consolidés, « Évolutions du périmètre de consolidation », pages 296 à 298).
- une approche structurée sur les processus récurrents via l'utilisation d'outils de suivi, de mesure et de reporting, tels que le Plan de développement technologique et le Plan à moyen terme, qui permet un ajustement en permanence.

L'accélération des prises de commandes enregistrées ces dernières années et la proportion de produits innovants dans celles-ci confirment le succès des innovations du Groupe (cf. Rapport intégré, section « Des prises de commandes qui témoignent du succès des innovations », page 18).







VYV

Processus d'identification des risques extra-financiers principaux

La directive européenne de 2014 relative à la publication d'informations non financières, adaptée dans le droit français en 2017 (pour application sur l'exercice 2018) a fait évoluer les obligations en matière de reporting extra-financier, rendant maintenant obligatoire la publication d'une déclaration de performance extra-financière (DPEF) présentant un contenu différent du précédent « rapport RSE » ou « rapport extra-financier ».

Il est à noter que même si toutes les entités du groupe contribuent à l'élaboration de sa politique de développement durable, la première DPEF du Groupe VYV porte sur les entités de l'UMG soumises à la réglementation (MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, Mutex) étant également celles à l'origine des risques extrafinanciers les plus importants.

En conformité avec le texte règlementaire, la DPEF doit s'organiser en trois grandes parties :

- La présentation du modèle d'affaires de l'entreprise (voir 1. Le Groupe VYV : entrepreneur du mieux-vivre)
- 2. L'analyse des risques extra-financiers de l'entreprise.
- La description des politiques, procédures de diligence raisonnable et des résultats.

En vue de déterminer les risques extra-financiers susceptibles d'être sélectionnés pour la déclaration de performance extra-financière, le groupe a tout d'abord identifié 26 risques extra-financiers à partir de plusieurs sources :

Source Rapport de Gestion 2018 – DPEF 2018 – VYV - Document non disponible en ligne

- · la cartographie des risques groupe.
- la stratégie du groupe ainsi que celles des différentes entités constitutives.
- un recensement des sujets extra-financiers identifiés comme significatifs pour les entreprises du secteur par le Sustainability Accounting Standard Board (SASB), le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et l'agence de notation extra-financière MSCI,
- les objectifs de développement durable (ODD),
- une étude des risques et enjeux extra-financiers mis en avant par les entreprises françaises et étrangères comparables en termes de secteur d'activité et de taille.
- · des entretiens avec les fonctions clés au sein du groupe et des entités.

Ces 26 risques groupe ont été déclinés en univers de risques spécifiques à chacune des quatres entités soumises en propre à la transposition de la directive européenne, à savoir Harmonie Mutuelle. MGEN. MNT et Mutex.

Ces risques extra-financiers ont été évalués par les principales fonctions support du groupe², qui ont hiérarchisé les risques « bruts » associés (c'est-à-dire avant prise en compte des mesures de remédiation), à l'aide d'échelles d'impacts et d'occurrence conformes à la méthodologie des risques opérationnels du groupe. Identiquement, les principales fonctions des quatre entités soumises ont effectué une hiérarchisation des risques de leurs univers respectifs sur la base des mêmes échelles d'impacts que le groupe. Cette méthodologie a permis au groupe de sélectionner, à partir

Cette méthodologie a permis au groupe de sélectionner, à partir de l'univers de risques bruts hiérarchisé, 11 risques répondant à la définition stricte des articles L. 225-102-I III alinéa 1 et R 225-105 I 1° du Code de commerce, lesquels invitent à considérer, pour la déclaration de performance extra-financière, les principaux risques (y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services), relatifs à la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, les effets de cette activité quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

Les 11 risques ainsi sélectionnés portent sur les sujets suivants :

- Risques sociaux :
- attractivité et gestion des compétences et des talents,
- qualité de vie au travail (dont harcèlement et discrimination),
- promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle.
- · Risques sociétaux :
- ancrage territorial et empreinte sociétale.
- relation client / adhérent.
- produits et services responsables.
- Risques liés aux droits de l'homme :
- protection et usage des données personnelles,
- respect des droits des patients.
- Risques transverses :
- gouvernance responsable,
- éthique des affaires,
- investissements responsables.
 - Présentation détaillée de la méthodologie d'identification des principaux risques extrafinanciers
 - Informations détaillées : sources d'information utilisées, nombre de risques dans l'univers de risques initial, critères de cotation







Perspectives sur les principaux risques

Identification et sélection des principaux risques extra-financiers

Pistes de réflexion:

- Explication de la méthodologie d'identification des principaux risques
- Prise en compte des enjeux sectoriels pertinents dans la définition de l'univers de risques avant sélection des principaux, sur la base de benchmark et de référentiels (ODD, SASB, MSCI, etc.)
- · Intégration des sujets de gouvernance, comme la corruption et la fiscalité
- · Quel niveau de granularité retenu?
- Parle-t-on des risques « bruts » ou des risques « nets »?

Implication de la direction générale, de la gouvernance et des parties prenantes

Pistes de réflexion:

- Quelle supervision de la gouvernance (conseil d'administration/surveillance, comité d'audit...) ?
- Quelle implication de la direction générale (comité de direction...) dans l'identification des risques ?
- Quelle association des parties prenantes externes ?

Présentation des risques au sein du rapport de gestion

<u>Pistes de réflexion</u>:

- · Quelle articulation avec le chapitre facteurs de risque (du futur « Universal Registration Document ») ?
- Quelle description des principaux risques et niveau de détail (ex. : causes du risque, impacts potentiels, occurrence...) ?







4. Présentation des politiques et résultats

La présentation des politiques a gagné en pertinence

- La DPEF a encouragé la présentation plus stratégique et scénarisée des démarches RSE des entreprises (vs un balayage systématique de toutes les thématiques « Grenelle 2 »).
- Des tableaux de synthèse DPEF sont parfois présentés et aident à formaliser l'alignement entre les risques, les politiques et les indicateurs.

73% des DPEF suivent une structure basée sur les principaux risques ou sur les axes de leur stratégie RSE

15% ont maintenu une structure de DPEF selon les thématiques historiques de « Grenelle 2 »







Pour un grand nombre de sociétés, les « KPIs » restent souvent à renforcer, les objectifs chiffrés à formuler

- Les indicateurs clés de performance (« KPIs ») sont à renforcer (périmètre et pertinence principalement), voire à concevoir dans certains cas.
- La formalisation d'objectifs chiffrés reste encore limitée dans nombre d'entreprises. Les principales thématiques couvertes portent sur les accidents du travail, les émissions de gaz à effet de serre et la part des femmes dans l'encadrement.
- Avec le passage à la DPEF, beaucoup d'entreprises se sont focalisées sur les risques et la conformité aux nouvelles exigences et n'ont pas encore engagé ou terminé le travail de fond sur les indicateurs et les objectifs.

19% des entreprises du panel ont des indicateurs stratégiques ou présentés sous forme de ratio de performance sur l'ensemble de leurs principaux risques extra-financiers

65% ont des objectifs chiffrés couvrant certains de leurs principaux risques extra-financiers

10% ont des objectifs chiffrés couvrant bien l'ensemble de leurs principaux risques extra-financiers

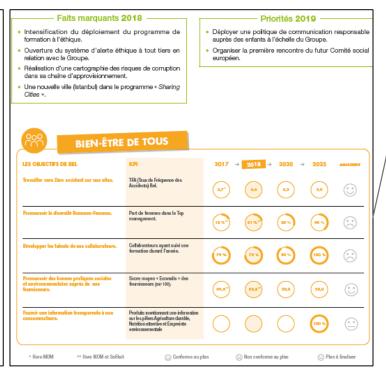
21% ne présentent aucun objectifs quantitatifs ou même qualitatifs présentés





Bel





 Pour chaque enjeu RSE, le groupe présente les faits

marquants 2018 et les

priorités 2019

- Un schéma récapitulatif souligne l'alignement des objectifs, des indicateurs clés et des résultats
- Objectifs projetés à horizons 2020 et 2025 avec une appréciation sur l'état d'avancement

Source Document de Référence 2018 - Bel







Capgemini

4.1.3.1 Changement climatique

Stratégie et résilience au changement climatique : réduction de l'empreinte carbone et adaptation au changement climatique

Le Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C est sans aucun doute l'avertissement le plus urgent du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), à ce jour, sur le besoin de s'atteler au plus vite au changement climatique. La stratégie de Capgemini à l'égard du changement (dimatique repose sur trois principes :

- A travers notre solide programme de management environnemental (traité plus en détails à la section 4.1.3.2), nous mesurons, gérons et réduisons nos propres émissions carbones, en mettant particulièrement l'accent sur l'énergie et les déplacements, qui sont nos plus grandes sources d'émissions.
- Nous créons une résilience au changement climatique, avec un processus robuste d'évaluation des risques du changement climatique, qui repose sur la recherche scientifique pour identifier tes pius granos cangers cumaciques par pays et ceveropper en priorité des stratégies d'atténuation la où elles sont nécessaires.
- Nous avons conscience que la plus grande contribution que nous pouvons apporter à la lutte contre le changement climatique passe par les services que nous fournissons à nos clients; nous avons, à cet égard, un programme ambitieux destiné à aider nos clients à économiser 10 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2030 (traité bus en détails à la section 4.13.3).

Indicateurs clés de performance relatifs au changement climatique

- en 2018, nous avons mesuré et contrôlé notre impact carbone dans 30 pays, couvrant ainsi 99 % des activités en termes d'effectifs (le 1 % restant étant une estimation);
- depuis 2015, nous avons réduit nos émissions carbones par employé de 20 %, atteignant ainsi notre objectif 2020 avec deux années d'avance.

Politiques et objectifs

Comptabilisation des émissions carbone

Notre stratégie relative au changement climatique est basée sur un ensemble exhaustif de données concernant notre empreinte carbone, avec environ 10 millions de points de données collectés et analysés chaque année. Ce volume considérable de données nous permet d'obtenir une vision très précise des émissions de gaz à effet de serre et d'identifier comment réduire ces émissions. Pour Cappemini, disposer d'un système international unique géré par une seule équipe nous assure que les données sont pertinentes, exhaustives, cohérentes et complètes, et que les mesures sont conformes aux normes du CHG Protocol (norme du Protocole des gaz à effet de serre).

Réduction des émissions carbone

Nous nous engageons à réduire nos émissions carbone, notre objectif étant de dissoder notre développement en tant qu'entreprise de nos émissions de gaz à effet de serre totales :

Réduire notre empreinte carbone totale par collaborateur de 20 % d'ici 2020 et de 30 % d'ici 2030 (par rapport à 2015).

Cet objectif prioritaire est notamment axé sur la réduction de nos principales sources d'émissions : la consommation d'énergie des bureaux et des data centers, ainsi que les déplacements professionnels. Nous avons été l'une des premières entreprises de notre secteur dont les objectifs ont été validés par la Science Bosed Targets initiative (SBT). La SBTI confirme que nos objectifs à long terme sont conformes aux engagements internationaux convenus lors de la conférence sur le changement dimatique, COP21, de Paris.

Construire la résilience au changement climatique

Notre processus d'Évaluation des Risques du Changement Climatique (ERCC) repose sur la recherche scientifique pour identifier les plus grands dangers climatiques par pays. Nous évaluons l'exposition de nos collaborateurs, nos actifs, nos bureaux et nos infrastructures nationales à ces dangers, puis nous en estimons les conséquences potentielles sur notre Groupe. En évaluant les zones à risque plus élevé, nous développons en priorité des stratégies d'atténuation et des plans d'action la où ils sont nécessaires.

Résultats relatifs au changement climatique

Comptabilisation des émissions carbone

Nous nous engageons à améliorer continuellement la qualité de la collecte et de l'analyse de nos données, et à utiliser ces dernières pour orienter nos décisions stratégiques. Cela passe, par exemple, par l'extension progressive de noter reporting, qui couvre désormais 99 % de nos opérations (le 1 % restant étant une estimation), et par l'ajout régulier de nouvelles sources d'émissions à notre inventaire. En 2018, nous avons ajouté les opérations de Capgemini Portugal à notre reporting et amélioré la façon dont les données relatives aux déplacements sont collectées dans plusieurs paysen y intégrant quelques nouvelles sources de données qui n'étaient pas disponibles jusqu'ici et en revoyant la façon dont nous analysons et extrapolons ces données. Par ailleurs, nous avons développé un ensemble de tableaux de bord interactifs, offrant ainsi aux équipes du Groupe en charge de l'environnement un moyen plus attrayant et dynamique de suivre les impacts des plans d'actions mis en places impacts des plans d'actions mis en places.

Réduction des émissions carbone

Avec deux années d'avance, nous avons atteint notre objectif 2020. avec une réduction de 20,4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par collaborateur depuis 2015 (de 3,06 à 2,44 tonnes de CO₂e par personne V). Ces chiffres témoignent du fait que nous avons continué à réduire nos émissions de GES, malgré la croissance du Groupe et de ses effectifs (chiffre d'affaire en augmentation de 5.2 % en 2018 par rapport à 2017 et effectif moven en augmentation de 15.2% depuis 2015). En 2018, nos émissions totales de GES étaient de 499 960 tonnes de CO₂e √, soit une réduction de 2,8 % depuis 2017 et de 8,3 % depuis 2015. Les raisons de l'atteinte rapide de cet objectif sont détaillées à la section 4.1.3.2, mais nos progrès s'expliquent essentiellement par une réduction de nos émissions dues au transport de 10,1 % par collaborateur ainsi qu'une réduction de 33,7 % des émissions énergétiques par collaborateur. Les progrès sont particulièrement significatifs dans nos plus grandes régions, parmi lesquelles l'Inde, l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Des exemples d'initiatives environnementales dans ces pays sont développés dans la section 4.1.3.2.

 Pour chaque risque principal, présentation de la stratégie du Groupe, des politiques et objectifs mis en place, des résultats et des indicateurs clés

	Indicateur		Unité	Total 2015	Total 2017	Total 2018	Variation vs 2015
OBJECTIF		tre empreinte carbone rateur de 20 % d'ici 2020 d'ici 2030	T CO ₂ e par collaborateur	3,06	2,61	2,44√	-20,4%
Émissions	Scope 1	Énergie des bureaux	T CO₂e	5 985	5 525	5 826	-2,7%
carbone par scope		Énergie des data centers	T CO₂e	239	169	105	-55,9 %
(location		F-gas	T CO ₂ e	1 488	983	2 110	41,8%
based)		TOTAL Scope 1	T CO₂e	7 712	6 677	8 041	4,3 %
	Scope 2	Énergie des bureaux	T CO₂e	152 350	139 396	129 529	-15,0%
		Énergie des data centers	T CO ₂ e	48 435	35 721	25 238	-47,9%
		TOTAL Scope 2	T CO ₂ e	200 784	175 117	154 767	-22,9 %
	Scope 3	Déplacements professionnels	T CO₂e	301 897	297 040	312 849 √	3,6%
		Pertes T&D des bureaux	T CO ₂ e	29 026	31 077	20 804	-28,3 %
		Pertes T&D des data centers	T CO₂e	3 621	2 691	1 612	-55,5%
		Consommation d'eau	T CO₂e	1 663	1 390	1 480	-11,0%
		Déchets	T CO ₂ e	404	572	405	0,3 %
		TOTAL Scope 3	T CO₂e	336 612	332 771	337 150	0,2 %
		ÉMISSIONS TOTALES	T CO ₂ e	545 108	514 565	499 958 √	-8,3 %
Émissions market based	Scope 2	Émissions market based	T CO ₂ e	162 152	138 043	127 914	-21,1%

Source Document de Référence 2018 - Capgemini







Covivo

FAMILLE DE RISQUE	RISQUE	ENGAGEMENT	OBJECTIFS		PÉRIMÈTRE	ÉCHÉANCE	RÉALISATIONS 2017	AVANCEMENT	CHAPITRE
BÅTIMENT DURABLE	AXE 1 : RÉDUIRE L'E	EMPREINTE ENVIRON	NEMENTALE DU PARC, MAINTENIR SON ATTRACTIV	ITÉ ET PRÉSERVER SA VALEUR					
				100%	Bureaux France	2020	84,4% d'immeubles core verts à fin 2018 (contre 72,8% en 2017)	**	2.3.1.3.1
				80%	Bureaux Italie	2022	67,1% d'immeubles verts à fin 2018 (contre 54% en 2017)	**	2.3.1.3.2
	Obsolescence		Détenir des actifs verts à hauteur de :	N/A	Résidentiel Allemagne	2020	Réalisation d'un pilote HQE Résidentiel en 2018	**	2.3.1.3.3
	des actifs / Valeur verte / Produits	Verdir		66%	Hôtels Europe	Permanent	• 51,5% d'immeubles verts à fin 2018 (contre 47,7% en 2017)	**	2.3.1.3.4
	anticipant les évolutions	le patrimoine		100%	Bureaux France	Permanent	2 immeubles verts livrés en 2018	***	2.3.1.3.1
	sociétales		Développer et réhabiliter des actifs à	100%	Bureaux Italie	Permanent	2 immeubles verts livrés en 2018	***	2.3.1.3.2
			hauteur de :	100%	Résidentiel Allemagne	Permanent	100% des nouveaux développements ont un Energieausweis bénéficiant d'une note A voire A+		2.3.1.3.3
				100%	Hôtels Europe	Permanent	3 hôtels verts livrés en 2017	***	2.3.1.3.4
			Réduire la consommation énergétique :						
			Objectif: 295 kWhep/miSHON/an	2008/2020 : -40%	Bureaux France	2020	 332 kWhep/m²/2018 -32,2% par rapport à 2008 	**	
			Objectif: 165 kWhep/m² GLA/an	2015/2020 : -15%	Bureaux Italie	2020	83 kWhep/m²/2018 -58% par rapport à 2015	***	
Obsolescence du parc,			Objectif: 194 kWhep/m²Nütz/an	2017/2025 : -15%	Résidentiel Allemagne*	2025	200 kWhep/m²/2018 -12% par rapport à 2017	**	2.3.2.2
transitions énergie et carbone, et ville		Améliorer la performance énergétique	Objectif: 415 kWhep/m²/an	2008/2020 : -40%	Hôtels Europe	2020	326 KWhep/m²/2018 -53% par rapport à 2008	***	
résiliente		et réduire les émissions	Réduire les émissions de CO ₂ :	2010/2030 : -34%	Groupe	2030	Trajectoire carbone (Scope 1, 2, 3) approuvée par l'initiative SBT : -34% d'ici 2030 par rapport à 2010	**	
		de CO ₂	Objectif: 20 Kgeq CO ₃ /m² SHON/an	2008/2020 : -20%	Bureaux France	2020	15,2 kgeqCO ₂ /m²/2018 -39% par rapport à 2008 ¹²¹	***	
	Maîtrise des dépenses		Objectif: 20,5 Kgeq CO ₃ /m² GLA/an	2015/2020 : -50%	Bureaux Italie	2020	7,2 kgeqCO ₂ /m²/2018 -82% par rapport à 2015 ⁽²⁾	***	2323
	d'exploitation (énergie, déchets, certifications)		Objectif : 29 Kgeq CO ₂ /m² Nütz/an	2017/2025 : -15%	Résidentiel Allemagne*	2025	32,1 kgeqCO ₂ /m²/2018 -6% par rapport à 2017 ⁽³⁾	***	
	The second second		Objectif: 33,6 Kgeq CO ₂ /m²/an	2008/2020 : -40%	Hôtels Europe	2020	23,8 kgeqCO ₂ /m²/2018 -58% par rapport à 2008 ⁽³⁾	**	

- Lien entre les engagements stratégiques et les principaux risques
- Présentation visuelle du niveau d'atteinte des objectifs
- Renvoi vers la section détaillant chaque risque

Source : Document de Référence 2018 - Covivio





Danone

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Définition

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un enjeu matériel pour Danone qui veille à réduire le gaspillage au niveau de sa chaîne d'approvisionnement et de ses opérations, notamment à travers la revalorisation des déchets alimentaires. En effet, Danone quantifie les pertes sur l'ensemble des sites industriels, à l'exception des sites d'embouteillage du Métier Eaux, conformément au premier référentiel international permettant d'évaluer le gaspillage alimentaire : Food Loss and Waste Protocol. Il s'agit des pertes de produits finis, de matières premières et de co-produits (lactosérum on valorisé pour l'alimentation humaine). Ces déchets peuvent être collectés, rejetés avec les eaux usées ou faire partie des boues de station d'épuration | voir Note méthodologiquel.

Politiques

Dans le cadre de la résolution contre le gaspillage alimentaire adoptée par le Consumer Goods Forum en 2015, Danone s'est engagé à réduire de 50 % d'ici 2025, par rapport à 2016, ses déchets alimentaires non valorisés (c'est-à-dire enfouis, incinérés sans récupération d'énergie ou rejetés avec les effluents).

Plans d'actions

Sur ses sites de production et dans ses centres de distribution, Danone réduit les pertes alimentaires, donne ses invendus consommables et valorise, de préférence en alimentation animale, ce qui ne peut être consommé par l'homme.

Depuis 2013, le Métier Produits laitiers et d'origine végétale met en œuvre le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire Zero Waste qui vise à :

- éliminer les déchets en optimisant les processus de production et de distribution;
- accroître les volumes de donations aux banques alimentaires et aux canaux de ventes alternatifs à vocation sociale.

Ce programme a également vocation à améliorer la gamme de produits du Métier.

	Exerci	ce clos le 31 décembre
	2017	2018
Gestion des déchets alimentaires sur les sites industriels will		
Quantité totale de déchets alimentaires générès (en milliers de tonnes)	260	331
Ratio quantité totale de déchets alimentaires par tonne de produits (en kg/ tonne)	36,2	37,7
Quantité totale de déchets alimentaires valorisés (en milliers de tonnes)	217	283
Ratio quantité totale de déchets alimentaires valorisés par tonne de produits (en kg/ tonne)	38,0	32,3

[a] Périmètre Environnement Sites de Production (voir Note méthodologique)
 [b] Sites du Métier Faux exclus.

Le ratio des déchers alimentaires générès par tonne de produits a augmente de 4,2 % entre 2017 et 2018 principalement suite à l'intégration des activités de WhiteWave. À périmètre comparable le ratio a baissé de 5,3 % grâce à la baisse des pertes de matières et de produits finis sur les sites de production des Métiers Produits latiters et d'origine végétale et Nutrition Infantile. Le taux de valorisation a augmenté, passant de 83,7 % à 85,5 %.

Résultats Danone Way

Proportion de déchets valorisés

En 2018, 76 % des entités ou des points d'approvisionnement ont mis en place un programme de réduction du gaspillage alimentaire pour les déchets industriels et/ou les produits finis (voir Périmètre Danone Way, Note méthodologique).

En 2018, 74 % des entités ou des points d'approvisionnement ont mis en œuvre au moins une action concrète pour améliorer le taux de valorisation des déchets alimentaires (voir Périmètre Danone Way, Note méthodologique).

Opportunités

Danone met en œuvre une approche globale de la réduction du gaspillage alimentaire. Ainsi, l'Entreprise saisit l'opportunité pour engager des partenaires tels que les distributeurs, les consommateurs et les orqanisations caritaitives.

83.7 %

Pour préserver les produits frais et éviter les déchets, Danone collabore avec les distributeurs pour optimiser le transit, les systèmes d'emballages en magasin et le réassortiment des produits, ainsi que pour prévoir la demande, y compris pour les promotions et la gestion des stocks.

Pour soutenir les communautés vulnérables, Danone a également developpé des programmes structurés de dons de produits allimentaires, notamment des accords avec des organisations carritatives spécialisées telles que les banques allimentaires. Par exemple, la filiale du Metier Produits laitiers et d'origine végétale de Danone en France s'est associée à la Fédération française des banques alimentaires afin d'optimiser la sécurité et la traçabilité de la distribution pour les consommateurs dans le besoin. Pour chaque risque majeur, une définition est présentée ainsi que la stratégie, les politiques déployées, la gouvernance, les plans d'actions, les résultats contenant des indicateurs/ratios et les opportunités

Source : <u>Document de Référence 2018 - Danone</u>







85,5 %

Engie

SOCIÉTAL				
Risques RSE associés identifiés et suivis par le processus ERM	Politiques ou plans d'action mis en place	Objectifs, moyens ou indicateurs mis en place pour suivre la performance	Résultats 2017	Résultats 2018
		e, le développement économique local don avec la société civile	t les créations	d'emplois
Enjeu crucial : Transparence Cet enjeu inclut la gestion des co		de la communication, et la gestion de la ma	rque ENGIE	
Risques de responsabilité sociétale (voir Section 2.2.2.3)	Politique sociétale : elle précise les enjeux sociétaux pour le Groupe, les moyens mis en œuvre pour y répondre, les éléments de gouvernance qui contribuent à sa mise en œuvre	Le Groupe s'est fixé pour objectif d'avoir 100% de ses activités industrielles couvertes par un mécanisme adapté de dialogue et de concertation avec les parties prenantes	48%	53%
	Outil stakeholder engagement: ce référentiel d'autoévaluation est basé sur la norme AAT 000 – gestion des parties prenantes produite par l'ONG Accountability.	Nombre de BU ou d'entités du Groupe formées chaque année à l'outil «stakeholder engagement»	6	6
	Plan de vigilance (voir Section 4.3)	voir Section 4.3 «Plan de vigilance»		
Risques sur opérations de croissance organique et grands projets (voir Section	Procédure d'investissement	Auto-évaluation dans une matrice de 12 critères RSE revus en Comité des Engagements		
2.3.2.2)		Réal isation d'EIA (Environmental Impact Assessment)		
		Réal isation d'ESIA (Environmental Social Impact Assessment)		
	Politique sociétale	Le Groupe s'est fixé pour objectif d'avoir 100% de ses activités industrielles couvertes par un mécanisme adapté de dialogue et de concertation avec les parties prenantes	48%	53%
Risque de réputation (voir Section 2.2.4)	Protection de la marque	Le Groupe s'est engagé à avoir un taux de satisfaction clients BtoC de 85% en 2020	83%	81 %
	Politique Éthique	Suivi du nombre d'incidents (avérés ou non avérés) déclarés dans INFORM'ethics	175	218
	Politique environnementale	Sulvi du nombre de plaintes et de condamnations environnementales	13 plaintes et 1 condamnation sans obligation d'indemnisation	24 plaintes et aucune condamnation
	La Politique Achats précise les exigences et les engagements d'ENGIE dans sa relation avec les fournisseurs	Le Groupe s'est fixé pour objectif que 100% de ses entités auront mis en place un dispositif de gestion responsable de leur chaîne d'approvisionnement en 2020	37%	84%

• Tableau de synthèse récapitulant pour chaque thème RSE les principaux risques RSE, les politiques associées, les objectifs/indicateurs de performance et les résultats







Imerys

SÉCURITÉ ET SANTÉ Principes ODD des du Global **Nations** L'engagement Imerys Objectifs 2018 Compact Unies Accorder la priorité à la Sécurité au travail santé et à la sécurité, par le . Taux d'accidents avec arrêt de travail (AAT) : ≤ 1,31 pour les employés et développement et l'amélioration sous-traitants (3) continue de notre culture et Évaluer la maturité de la sécurité au travail dans toutes les activités du Groupe de nos systèmes de santé et et développer des plans d'actions spécifiques au niveau des sites de sécurité, avec tous nos Santé au travail partenaires, afin de créer un ✔ Développer une matrice de maturité pour la santé au travail intégrée dans ODD 3 Principe 1 environnement de travail sans "I-Cube" ODD 8 blessures Objectifs 2019 Sécurité au travail Réduire le taux de fréquence total des accidents enregistrables à ≤ 3.6 Santé au travail Améliorer la performance globale en matière de santé au travail sur les sites du Groupe, en se basant sur une revue du niveau actuel

- Pour chaque pilier/engagement RSE du Groupe, présentation des des objectifs et performance RSE 2018 et 2019
- Alignement sur les principes du Global Compact et sur les ODD

Source: Document de Référence 2018 - Imerys





Lagardère

- Présentation systématique pour chaque risque de la stratégie / politique, du déploiement et de la performance
- Mise en avant des KPIs dans une partie dédiée et dans un tableau présentant les évolutions sur trois ans

A.1 Stratégie

Présentée parfois comme le quatrième pilier du développement durable, la culture est au cœur des activités du Groupe. Acteur à part entière de la société et de ses bouleversements, immergé dans le monde de la lecture, de l'écriture, du voyage, de l'information, du divertissement, Lagardère, comptant parmi les leaders mondiaux de l'édition, la production, la diffusion et la distribution de contenus exerce une responsabilité sociétale spécifique. Que cela soit par la variété des ouvrages publiés par Lagardère Publishing, reflétant le pluralisme des opinions, dans plus de 70 pays et une quinzaine de langues ou par l'étendue du réseau de boutiques de Lagardère Travel Retail (environ 4 600 points de vente dans plus de 35 pays), la diversité des équipes et la multiplicité de produits distribués, la culture, sous toutes ses formes et dans toute sa diversité, irrique le groupe Lagardère.

A.2 Déploiement

Hachette Livre participe, en tant que membre fondateur, au cercle des éditeurs du PEN Club, ONG fondée en 1921 pour défendre la liberté d'expression (particulièrement celle des écrivains persécutés) et promouvoir la littérature dans le monde. À ce titre, Hachette Livre participe activement, sur ses trois principaux pays d'implantation (France, Royaume-Uni, États-Unis), au financement de PEN et à différentes initiatives en faveur de la liberté d'expression et de publication dans le monde.

En France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, Lagardère Publishing contribue également, via ses différentes marques, à la promotion et au développement du livre audio permettant, notamment, d'aider les malvoyants mais aussi les personnes qui ont des difficultés à lire, comme les jeunes dyslexiques, ou plus généralement à accéder à l'univers de la lecture. Mais le livre audio a également une portée plus universelle puisqu'il s'écoute aussi bien pour la qualité de la voix qui lit le texte que par commodité ou encore dans un but pédagogique : l'effort de lecture étant gommé, le plaisir du texte s'en trouve décuplé. Le livre audio constitue ainsi un support idéal pour contribuer à transmettre le plaisir de la lecture et pour gider à faire lire.

A.3 Performance

Indicateur	Unité	2018	2017	2016
Nombre de livres audio disponibles dans le catalogue de Lagardère Publishing à fin d'année	Nb	12 363		9
Taux d'exposition des femmes sur Europe 1	%	43	47	33
Taux d'exposition des femmes sur Virgin Radio	%	27	27	34

Source : Document de Référence 2018 - Lagardère

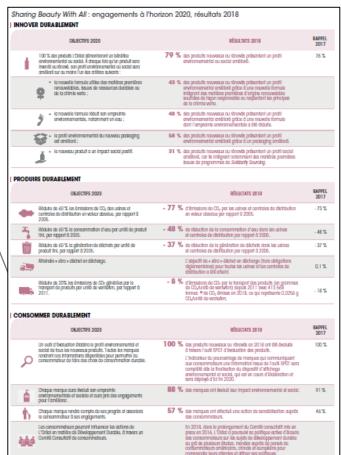






L'Oréal

 Présentation des objectifs fixés par L'Oréal à horizon 2020 afin de réduire ses impacts RSE, organisés en quatre grands domaines (innover, produire, consommer durablement et partager la croissance)



	OBJECTIFS 2020	RÉSULTATS 2018	RAPPEL 2017
a	rvec les communautés		
ķ	100 000 personnes lesses de communautés en difficulté pourront accèder à un emploi grâce aux programmes sulvants:	63 584 posonnas issues de communautés en difficulté ont pu accèder à un amploi.	53 505 personn
ne district	Solidarity Sourcing;	56 842 personnes ont accédé à un emploi via le programme Solidarity Sourcing.	48 692 personn
%	Formation professionnelle aux mêties de la beauté;	5 565 personnes en situation de grande précenté ont été formées our mêtiers de la beauté.	3 771 personn
***	Emploi de personnes en situation de handicap.	1 177 personnes en situation de handicap trovallalent pour L'Ordal.	1 D42 personn
a	rvec les fournisseurs		
eda.	Tous les fournisseurs strológiques « seront évalués et sélectionnés sur la base de leurs performances environnementales et sociales.	83 % des foumisseurs stratégiques du Broupe ont été évalués et sélectionnés sur le base de leurs performances environnementales et sociales.	82 %
		its représentent plus de 73 % du montent des achets directs (malières premières, articles de conditionnement et sous-trattetod, Per alliaux en 2018, 1 399 audits sociaux ant êté réalisés, soit plus de 10 800 depuis 2006.	
	Tous les fournisseurs stratégiques ^{es} auroni proofdé, ovec le soutien du Groupe, à une auto-évaluation de leur politique en malière de Développement Durable.	93 % des foumisseurs stratégiques ont procédé, ovec le soutien de l'Orfeit, è une auto-évaluetion de leur politique en metière de Développement Durable.	87 %
	1	Le pourcentage est tesu du calcul du nombre de fourntesaurs ayent en 2018, talt funtuer laurs politiques sociales, environnementales, éthiques, untel que la utiliploiement chez laurs propres tournissaurs per Foovadis.	
	Tous les fournisseurs auront acoès aux autilis de tamation L'Orbal, destinés à aptimiser leur politique en matière de développement durable.	La piatelorme de formation en ligne dédiée a dé lancée fin actions 2016. Dans un premier lamps accessible aux fournissaurs stratégiques, elle est progressivement déployée.	
	20 % das toumisseurs stratifigiques seront associés au programme Solidantly Souraling.	13 % des fountssaurs stratégiques sont essociés ou programme Solidarity Sourcing.	9%
a	rvec les salariés		
÷	Les salariés bénéficieron d'une couverture santé alignée sur les meilleures prafiques de leur pays de résidence.	96 % des employés permanents du Groupe bénéficient d'une couverture sonté alignée sur les métiteures proliques de leur pays de résidence.	96 %
A	Les salariés bénéficieront d'une protection financière en cas d'accident de la vie, tels que le décès ou une invalidité tatale permanente.	93 % des employés permenents du Groupe bénéficient d'une protection financière en cos d'accident de la vie, tels que le décès ou une invalidité totale permanente.	92 %
4	Les salatés auront accès à une tormation, où qu'ils se trouvent dans le mande.	88 % des employés du Groupe ont bénéticité d' ou moins une terrection au cours de l'onnée 2018.	78 %

Source : <u>Document de Référence 2018 – L'Oréal</u>







LVMH

- Présentation de l'ensemble des politiques existantes pour couvrir chaque risque
- Présentation des résultats avec renvoi à la section associée

7.1.1 Conséquences sociales

Risques	Politiques	Résultats
Perte des savoir-faire et compétences-clés	 Partenariats académiques («Talents et Attractivité», §2.2) Institut des Métiers d'Excellence («Talents et Attractivité», §2.2) Formation et accompagnement des collaborateurs («Talents et Attractivité», §3.1) Dispositif «EXCELLhanCE» pour la formation et l'emploi de personnes en situation de handicap («Talents et Attractivité», §2.3) Accompagnement des talents féminins dans la prise de positions-clés («Talents et Attractivité», §3.1) 	 Recrutements par groupe d'activités et zone géographique («Talents et Attractivité», §2.1) Investissement formation («Talents et Attractivité», §3.1) Données relatives à la mobilité interne («Talents et Attractivité», §2.1) Récompenses obtenues aux classements sur l'attractivité des employeurs («Talents et Attractivité», §2.1)
Préservation de la santé et de la sécurité dans le cadre de nos activités	 Code de conduite LVMH («Éthique et Responsabilité», §2.2) Dispositif d'alerte interne («Éthique et Responsabilité», §5.6) Charte sur les relations de travail avec les mannequins («Éthique et Responsabilité», §2.2) Investissements en hygiène-santé-sécurité («Talents et Attractivité», §3.2) Formations des collaborateurs sur l'hygiène-santé-sécurité («Talents et Attractivité», §3.2) Audits sociaux des fournisseurs et sous-traitants comprenant une dimension santé-sécurité («Éthique et Responsabilité», §5.2) 	 Répartition, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail («Talents et Attractivité », §3.2) Données relatives aux audits sociaux, qui incluent une dimension santé-sécurité («Éthique et Responsabilité », §5.2) Formation des salariés et fournisseurs au standard interne «LVMH Restricted Substances List» («Éthique et Responsabilité », §5.3)

Source : Document de Référence 2018 - LVMH







Natixis

Nature de l'enjeu RSE	Risque identifié	Dispositif de maîtrise des risques	Indicateurs clé de performance	Renvoi vers le chapitre concerné
Éthique/Gouvernance	Risque de conduite	 Dispositif lié au Code de conduite 	Existence d'un Code de conduite et de ses déclinaisons opérationnelles	6.2
	Risques de non-conformité	 Éthique professionnelle et conflits d'intérêts 	Gestion des risques de non-conformité	3.2.8
		 Protection de la clientèle 		
		 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme 		
		 Lutte contre la fraude fiscale 		
		 Prévention de la corruption 		
	Risques liés à la sécurité des données	 Sécurité des systèmes d'informations 		3.2.8
		 Protection des données personnelles 		
Social/sociétal	Risque lié à la perte d'employabilité des salariés	 Politique formation 	Nombre d'heures de formation par collaborateur	6.6.1.3
	Risque lié à la faible diversité des salariés	 Politique diversité 	Place des femmes dans les niveaux supérieurs de l'entreprise	6.6.1.2
	Risques sociaux /sociétaux liés	 Financements socialement responsables 	Origination de social bonds en montant d'émission arrangés	
	à nos activités	 Critères ESG dans les investissements et les financements 	Encours en gestion d'actifs responsable (intégration ESG, gestion solidaire)	
Environnement	Risques climatiques liés à nos activités	 Mise en place d'un Green Weighting Factor 	Description de la démarche	6.3.2.1
	Autres risques environnementaux	 Financement de la croissance verte et responsable 	Encours de financements des énergies renouvelables et de	6.3.2.2
	(pollution, atteinte à	 Critères ESG dans les 	l'immobilier durable	
	la biodiversité) liés à nos activités	investissements et les financements	Intégration de la protection du capital naturel dans nos activités	6.3.3

- Tableau de synthèse pour souligner l'alignement « risques/politiques/résultats »
- Présentation des dispositifs de maîtrise des risques / Indicateurs de performance
- Renvois vers la section du DDR traitant du risque

Source : <u>Document de Référence 2018 - Natixis</u>





Saint Gobain

Objectifs/indicateurs	2018	2017
ÉTHIQUE DES AFFAIRES		
Construire ensemble sur le long terme grâce à nos valeurs		
Former 100 % des nouveaux cadres aux programmes de formation Adhere (Principes de Comportement et d'Action), Comply (droit de la concurrence) et Act (lutte contre la corruption) dans leur première année d'intégration	Adhere : 96 % Comply : 94 % Act : 95 %	Adhere : 81 % Comply : 89 % Act : 87 %
CHANGEMENT CLIMATIQUE		
Contribuer à l'émergence d'une économie bas carbone capable de préserver le	bien commun	
Réduire nos émissions carbone de 20 % en 2025 (base 2010)	11,7 %	7,6 %
INCLUSION ET DIVERSITÉ		
Avoir une diversité large au sein des équipes pour construire une culture d'entr	eprise ouverte et engageante	
Conserver un indice de diversité toujours supérieur à 90 %	91 %	90 %
Avoir 25 % de femmes cadres en 2020	23,8 %	22,6 %
Avoir 25 % de femmes cadres dirigeantes en 2025	15,2 %	12,7 %
ÉCONOMIE CIRCULAIRE		
Changer notre manière de concevoir, produire et distribuer nos produits et solu	tions pour développer l'économie circula	aire
Prélèvements évités de matières premières naturelles vierges	9 024 612 tonnes	8 322 690 tonnes
Réduire de 50 % des déchets non valorisés en 2025 (base 2010)	15,9 %	13,2 %
SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR		
Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos parties prenante	s est notre première responsabilité	
Atteindre un TF2 de 2,3 en 2019 (collaborateurs, intérimaires et sous-traitants sur site)	2,4	2,6
CRÉATION DE VALEUR LOCALE ET INCLUSIVE		
Être une entreprise citoyenne dans chaque pays		
Part de nos collaborateurs répondant à notre enquête de satisfaction	71,9 %	72,9 %
Part de nos actions détenues par des collaborateurs	8 %	7,4 %
Part de nos collaborateurs ayant suivi une formation dans l'année	87.7 %	87.2 %

 Tableau de synthèse présentant les objectifs mis en regard des résultats par indicateurs

Source Document de Référence 2018 – Saint Gobain





Sanofi

 Pour chacun des risques principaux identifiés, présentation des enjeux auxquels le Groupe doit faire face. l'organisation et la stratégie, les politiques et plans d'actions mis en place ainsi que les indicateurs de suivi

4.2.4.3. Sécurité des produits pour les patients et les consommateurs

Sanoti développe, produit et commercialise un vaste portefeuille de solutions de santé à travers le monde, notamment des médicaments sur ordonnance, des produtts de santé grand public, des vaccins et des dispositifs médicaux. Sanofi doit satisfaire aux exigences légales et réglementaires en matière de sécurité des produits tout au long de leurs cycles de vie (Le. depuis la recherche (usqu'à l'utilisation) et :

- protéger la santé des patients en surveillant la sécurité des médicaments et en évaluant en permanence le profil bénéfice/ risque des produits Sanofi :
- fournir aux médecins, aux professionnels de santé et aux patients des informations de sécurité complètes et à jour, y compris les risques potentiels associés à un produit ;
- fournir des rapports en temps utile aux autorités réglementaires, conformément aux exigences réglementaires Internationales et locales et aux référentiels de qualité globale de Sanoff.

4.2.4.3. 1. Organisation

L'organisation Global Pharmacovigliance (GPV) de Sanoff est GPV dispose également d'un accès permanent à des équipes de placée sous la responsabilité du Chief Safety Officer (CSO) qui agit sous la responsabilité du Chief Medical Officer (CMO), en charge des affaires médicales monde, lui-même en relation directe avec le Directeur Général. Ce « circuit court » est garant. la remontée directe et rapide des flux d'informations auprès des Instances de décision de l'entreprise notamment en cas d'urgence de santé publique potentielle ou avérée.

GPV est le centre d'expertise de référence en mattère d'évaluation et de suiM du rapport bénéfice/risque sur la totaité du portefeuille produits de Sanoff, au niveau global. Les gammes thérapeutiques qui composent le portefeullie Sanoti sont diversifiées avec principalement des médicaments prescription éthiques, des médicaments biologiques pour le traitement des maiadles rares et en oncologie, des médicaments dédiés aux besoins de santé grand public, des vaccins ainsi que des dispositifs médicaux. Sanofi dispose également de diverses gammes de produits génériques.

Les différentes activités de Pharmacovigliance (PV) liées à l'utilisation du portefeuille rapportent à GPV. Le personnel de GPV est impliqué à tous les stades du cycle de vie des produits depuis le prédéveloppement jusqu'au terme du cycle de la commercialisation.

Afin de répondre aux attentes des autorités de tutelles, des patients et des acteurs de la santé, GPV dispose d'équipes scientifiques et médicales spécialisées pour chacune de ses gammes thérapeutiques. Ces équipes multidisciplinaires préparent les argumentaires indispensables pour le suivi du rapport bénéfice/risque, l'identification et l'évaluation de signaux potentiels ainsi que la mise en place des mesures de minimisation du risque. Cette approche pragmatique et travalitant sur des scénarios prédictits pour la pharmacovigliance. objectivée du rapport bénéfice/risque est garante de la transparence, de la robustesse et de la crédibilité de la 4,2,4,3,3 Indicateurs de suivi communication scientifique de Sanofi pour la protection des patients et des consommateurs.

pharmaco-épidémiologie, sous la responsabilité des affaires médicales monde, en charge de définir les méthodes el/ou le raisonnement scientifique pour évaluer l'efficacité, le risque, le bénéfice et l'usage du médicament au cours de sa vie réelle, sur des grandes populations ou groupes de patients par le bials de bases de données spécialisées.

4.2.4.3.2 Politiques et plans d'actions

GPV suit de manière proactive les réglementations et recommandations exigées aux niveaux national et international. GPV s'appule sur le réseau mondial de responsables locaux et régionaux formés en pharmacovigilance. GPV assure auprès de ce réseau de nombreux services, notamment l'adéquation en termes de ressources et de budgets, le suM des bonnes pratiques, le maintien de la conformité réglementaire, la formation et l'accès aux outils nécessaires pour exercer leurs responsabilités selon les standards Qualité.

Sanofi s'aligne systématiquement sur les standards les plus exigeants en matière d'application des Bonnes Pratiques de Pharmacovigliance. Ces standards s'appliquent également aux essals cliniques ou programmes cliniques non directement conduits par Sanofi et aux projets réalisés en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG).

Le maintien de la conformité de l'ensemble des activités de pharmacovigliance avec les réglementations officielles est également assuré par la mise en place d'une architecture de documentation Qualité monde.

Au-delà de la conformité aux réglementations applicables, Sanoti est particulièrement impliquée dans de nombreuses initiatives internationales, tels que consortiums scientifiques, associations pharmaceutiques internationales, réseaux professionnels

La PV est un domaine en perpétuelle transformation tant sur le plan médical et scientifique que sur le plan du traitement des données de PV. Afin que Sanofi conserve des pratiques d'excellence dans ce contexte évolutif, la PV a pris des orientations stratégiques significatives pour faire évoluer sa gouvernance. Les domaines stratégiques ciblés par Sanofi comme étant hautement prioritaires sont :

- la mise en place d'un modèle de développement individuel des compétences afin de qualifier le personnel PV de Sanofi aux pratiques les plus récentes sur le plan réglementaire et scientifique et de récondre à des besoins futurs :
- un plan ambitieux de développement technologique en matière d'automatisation et d'intelligence artificielle appliquée aux données de PV. Ces développements sont jugés nécessaires afin de pouvoir gérer à la fois les volumes croissants et la diversité des sources de données (media sociaux, programmes de support aux patients...);
- une approche structurée de l'évaluation du bénéfice-risque basée, si nécessaire, sur des approches statistiques épidémiologiques populationnelles, en relation avec le département pharmaco-épidémiologie des Affaires médicales
- une approche optimisée des mécanismes de détection et d'évaluation des signaux potentiels liés à l'utilisation des produits Sanoff;
- la mise en piace d'une nouvelle plateforme de compétences extérieures dédiée à la surveillance des produits ou classes thérapeutiques matures. Ce modèle a été mis en place afin de dédier les expertises internes aux problématiques prioritaires de tolérance liées à des produits du portefeuille pour lesquels les besoins des patients et les exigences des agences de santé sont lugés plus critiques pour Sanofi.

Signaux övaluös	2018 ⋈ (hors Zentiva)	2018 ⋈ (y compris Zentiva)	2017
Total signaux	255	339	362
dont signaux PRAC/HANIN	110	178	167

Source : Document de Référence 2018 - Sanofi







Schneider Electric

Objectifs clés et résultats

Pour ce chapitre, 7 indicateurs clés de performance ont été fixés dans le Schneider Sustainability Impact 2018-2020 :

Ob	iectifs à fin 2020	2018	2017
1.	70 % affichés par notre Employee Engagement Index	67 %▲	65 %
2.	1 incident médical par million d'heures travaillées	0,94 ▲	1,15
3.	90 % des collaborateurs ont accès à un programme complet de bien-être au travail	20 %▲	13 %
4.	90 % des employés travaillent dans des pays qui ont pleinement mis en œuvre notre politique en matière de congés familiaux	75 %▲	_
5.	100 % des ouvriers ont reçu au moins 12 heures de formation dans l'année, et 30 % de		
	l'apprentissage est numérique	57 %▲	
6.	90 % des cols blancs ont des plans de développement individuels	78 %▲	32 %
7.	95 % des collaborateurs travaillent dans un pays ayant pris l'engagement et les moyens d'atteindre		
	l'égalité salariale entre les sexes	92 %▲	89 %

 $Source: \underline{Rapport\ annuel\ financier\ et\ d\'eveloppement\ durable\ 2018-Schneider\ Electric}$

▲ Indicateurs 2018 audités.

- Présentation synthétique des objectifs, des indicateurs de performance et de leurs évolutions
- Identification des indicateurs audités







Thales



- Présentation synthétique pour chaque risque des politiques et plans d'actions, indicateurs de performance et résultats
- Mise en avant dans chaque partie des indicateurs de performance par un encart identifié « DPEF »

Thème/risque	Politiques	Indicateur clé de performance	Résultats 2017 (a)	Résultats 2018
Diversité et Inclusion	Engagement de Thales : Permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même	% de femmes dans les recrutements	30,6% ^{bl}	32% ^{El}
à la diversité qui valorisent nos différences et nos parcours. » Initiative transverse prise par le Comité exécutif dans	% de femmes dans les responsabilités	15,6% ^H	16,5% ^[a]	
	les plus élevées			
	le cadre de la vision stratégique du Graupe Ambition 10 Être un leader mondial avec une forte présence locale exige d'inclure la diversité sous toutes ses formes ; genre, âge, origine et nationalité. Une organisation réellement diversifiée et globale est un atout de plus pour gagner en compétitivité et attirer et retenir les meilleurs talents locaux. La diversité stimule l'innovation et la créativité grâce à la multiplicité des approches, des points de vue et des idées. L'inclusion, qui suppose d'accepter la diversité et d'en reconnaître l'importance, améliorera la performance collective de Thales.		33,6%	49%
2. Santé Engagement de Thales :		Taux d'absentéisme	2,54%	2,4%
et sécurité au travail	et sécurité au travail *Au sein de Thales, man manager me fait confiance : il me responsabilise et veille à mon bien-être. *		2,19	2,01
	« Au sein de Thales, je dispose des moyens et du soutien nécessaire pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. » Engagement de Thales : Politique HSE « Thales s'engage à assurer un cadre de travail sûr et sain à ses collaborateurs, sur ses propres sites et sur les chantiers extérieurs. »	% de salariés travaillant sur un site certifié OHSAS	82%	83%
		18001/ISO 45001		

Recrutement

Les actions réalisées en faveur du recrutement ant permis aux sociétés du Groupe d'embaucher 1 442 femmes en contrat à durée indéterminée en 2018, soit 27,6% des salariés engagés sous contrat à durée indéterminée contre 26.4% en 2017.

Au-delà de l'attention particulière portée au recrutement de femmes en contrat à durée indéterminée, des efforts sont également portés pour le recrutement de femmes en contrat à durée déterminée et en contrat d'alternance. Au total, Tholes a recruté 2 599 femmes en 2018. Les femmes représentent ainsi 32% des recrutements (CDI – CDD – alternants) dans le monde, 32,6% des recrutements en Europe et 34,7% des recrutements en France. Les données relatives au recrutement de femmes témoignent du fart engagement d'un certain nombre de pays (en Roumanie 56,5% des recrutements concernaient des femmes, aux États-Unis 35,7%, à Singapour 35,3%).

Par ces actions, le Groupe entend bâtir une entreprise inclusive et diversifiée, et répondre aux engagements ambitieux fixés.

Performance relative à la diversité et à l'inclusion (DPEF) :

Pourcentage de femmes dans les recrutements (CDI – CDD – alternants) : 32%

Pourcentage de femmes dans les responsabilités les plus élevées (NR10 à 12) : 16,5%

Pourcentage de Comités de direction (1) comprenant au moins 3 femmes : 49%

Source : Document de Référence 2018 - Thales







Total

Le Groupe se fixe d'autre part comme ambition de réduire l'intensité carbone des produits énergétiques utilisés par ses clients de 15 % entre 2015, date de l'accord de Paris, et 2030. Cette intensité

carbone a été réduite de 75 g $\rm CO_2/kBtu$ en 2015 à 71 g $\rm CO_2/kBtu$ en 2018, soit une baisse de plus de 5%.

Indicateurs liés au changement climatique (a)

maioatoai	o nee da onangement emmanque		2018	2017	2016	2015
SCOPE 1	Émissions directes de gaz à effet de serre (périmètre opéré)	Mt CO ₂ e	40	38	41	42
Décompo	sition par secteur					
Exploration	-Production	Mt CO ₂ e	18	17	19	19
Gas, Rene	newables & Power Mt CO ₂ e		2	0	0	-
Raffinage-0	Chimie	Mt CO ₂ e	21	21	22	22
Marketing	& Services	Mt CO ₂ e	< 1	< 1	< 1	< 1
SCOPE 1	Émissions directes de gaz à effet de serre en part patrimoniale	Mt CO₂e	54	50	51	50
SCOPE 2	Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie des sites opérés	Mt CO ₂ e	4	4	4	4
Émissions de GES (Scopes 1 & 2) sur les installations oil & gas opérées		Mt CO₂e	42	41	45	46
SCOPE 3	D Autres émissions indirectes – Utilisation par les clients des produits vendus pour usage final	Mt CO ₂ e	400	400	420	410
Consommation nette d'énergie primaire (périmètre opéré)		TWh	143(0)	142	150	153
Indicateur	Groupe d'efficacité énergétique	Base 100 en 2010	88,4	85,7	91,0	90,8
	otidien de l'ensemble du gaz brûlé à la torche (périmètre -Production opéré) (inclus brûlage de sécurité, de routine et de non-routine)	Mm³/j	6,5	5,4	7,1	7,2
Dont brûlage de routine		Mm³/j	1,1	1,0	1,7 ^(d)	2,3 (e)
Intensité d	arbone des produits énergétiques utilisés par les clients du Groupe	g CO₂e/kBtu	71	73	74	75 ^(f)
_					11/15/11/	

- Présentation synthétique des indicateurs de performance
- Indicateur pertinent et original: « intensité carbone des produits énergétiques utilisés par les clients du Groupe »

Source : Document de Référence 2018 - Total







Valeo

 Présentation claire pour chaque risque des objectifs, résultats N et N-1, du niveau d'atteinte de l'objectif

 Indicateurs sous forme de ratio d'intensité

AXES	ENJEUX	INDICATEURS CLÉS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018	CIBLES (2020)	SECTIONS DE RÉFÉRENCE
INNOVATION	Solutions de mobilité décarbonée/ Véhicule autonome et connecté	Part des prises de commandes issue de produits innovants (*) (** des prises de commandes) Part des produits contribuant à la réduction des émissions de CO: (** du chiffre d'affaires)	37% N/A	50 %	50 % 50 %	53 % 50 %	> 40 % N/A	5.1.1 Page 268 4.2.2 Page 185
ÉCO-EFFICACITÉ ENVIRONNEM- ENTALE	Énergie et sobriété carbone de la production	Consommation énergétique rapportée au chiffre d'affaires (MWh/M€) Émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2) rapportées au chiffre d'affaires (tCO₂/M€) Certification ISO 50001 management de l'énergie des sites (% de sites)	143 56,3 8%	137 (-4 % (2)) 56,6 (+ 0,5 % (2)) 12 %	134 (-6% (2)) 55,6 (-1% (2))	140 (-2 % 60) 59,2 (+5 % 60)	132 (- 8 % (*)) 51,8 (- 8 % (*)) 20 %	4.3.3 Page 213 4.3.3 Page 214 4.3.1 Page 205
	Rejets et déchets	 Production de déchets dangereux et non dangereux rapportée au chiffre d'affaires (t/M€) 	16,4	17,0 (+ 4 % ⁽²⁾)	16,6 (+1% ⁽²⁾)	16,2 (-1% ⁽²⁾)	15,6 (-5%)	4.3.2 Page 208
	Eau	 Consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires (m³/M€) 	198	184 (-7% ⁽²⁾)	175 (- 12 % ⁽²¹)	210 (+ 6 % ⁽²⁾)	186 (- 6 % ⁽²⁾)	4.3.3 Page 210

Source Document de Référence 2018 – Valeo







Vallourec

• Tableau de synthèse d'alignement entre les risques/opportunités, les politiques et les indicateurs clés de performance

Catégorie d'information extra financière	Définition du risque (ou de l'opportunité)	Politique appliquée	Indicateurs clés de performance
Conséquences des réactions mondales au changement climatique	Risque sur le modèle d'affaires Risque d'image Risque vis-à-vis des clients	Charte de développement durable Politique carbone Energy Transition Opportunities	Bilan carbone
Adaptation aux conséquences du changement climatique	 Risques d'Inondation, vagues de chaleur et sécheresse prolongée, perturbation de la ressource en eau, ouragans 	Plan d'adaptation par site Sulvi des recommandations des assurances Vérification des Capex	 % de sites ayant un plan d'adaptation approuvé et contrôlé en Interne
Utilisation durable des ressources/ économie dirculaire	 Augmentation des contraintes réglementaires et des coûts Opportunité de valorisation économique (service auprès des clients) et d'image 	Charte de développement durable Politique Environnement Engagement public	Empreinte matières premières Taux de valorisation des déchets
Efficacité énergétique	Coûts énergétiques	Politique Énergie Projet Greenhouse	Consommation d'énergle en kWh tonne traffée % d'énergie renouvelable Montant des investissements correspondants
Gestion de l'eau	Risque de pollution	Charte de développement durable Politique Environnement	Prélèvements d'eau Taux de rectroulation interne Water impact Index Montant des investissements HSI
Gestion des déchets	Risques de pollutions Risque pour la santé Risques liés à l'existence de déchets dangereux	Charte de développement durable Engagement de performance responsable Projet - By-products - Politique - plastique - en cours de définition	Taux de déchets recyclés % de déchets dangereux Montant des investissements HSI
Qualité de l'air	Risques de politifion atmosphérique : rejets de vapeurs, de gaz et de particules	Charte de développement durable Politique Air	Mesure des émissions Montant des investissements HSE
Respect de l'éthique (hors corruption)	Non-respect de la charte éthique Risque d'image	Charie éthique Programme de conformité e-learning Politique d'achats responsables	Nombre et nature des signalements internes/externes
Diversité	Partté hommes/femmes	Charte éthique Mentorat de femmes Présence de femmes dans les plans de succession Réseau de femmes	Taux de femmes cadres et managers Taux de femmes cadres dirigeant

Source <u>Document de Référence 2018 – Vallourec</u>



Page 69





Vivendi

• Tableau de synthèse des indicateurs de performance

4.5.1. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les informations détaillées ci-dessous concernent les périmètres précisés dans la note méthodologique (voir section 4.7.1 du présent chapitre).

Attraction et fidélisation des talents externes (a)	Nombre d'heures de formations dispensées par Canal+ International aux talents créatifs africains (b)	1 576	
Attraction et fidélisation	Turnover (c)	25,75	
des talents internes	dont Universal Music Group	16,35 %	
	dont Groupe Canal+	16,20 %	
	dont Havas	34,19 %	
	dont Gameloft.	23,66 %	
	dont Vivendi Village	25,54 %	
	dont Nouvelles Initiatives	37,03 %	
	dont Corporate	11,76 %	
Contenus responsables	Nombre d'interventions du Conseil supérieur de l'audiovisuel à l'encontre de Groupe Canal+		
	avec deux décisions rendues au regard de six en 2017.		
	avec ceux declarior reviouse au cegaria de si de 12011. Au cours de l'année 2018, Groupe Canal+ a requi pour l'ensemble de ses chaîhes une seule mise en garde visant des p Besnehard tenus dans La matinale de Jean-Pierre Elkabbach sur CNews, et aucune mise en demeure. Par ailleurs, par décision du 24 octobre 2018, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a prononcé une sanction à l'enconte n lui reprochant un manque d'information apporté au téléspectateur lors de la diffusion sur son antenne d'un prograr à un État africain. Il a pressrit la lecture d'un communiqué sur l'antenne de la chaîhe Canal+.	re de Groupe Canal+	
	Au cours de l'année 2018, Groupe Canal+ a reçu pour l'ensemble de ses chaînes une seule mise en garde visant des p Besnehard tenus dans La matinale de Jean-Pierre Elkabbach sur CNews, et aucune mise en demeure. Par ailleurs, par décision du 24 octobre 2018, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a prononcé une sanction à l'encont en lui reprochant un manque d'information apporté au téléspectateur lors de la diffusion sur son antenne d'un prograr	re de Groupe Canal+	
	Au cours de l'année 2018, Groupe Canal+ a reçu pour l'ensemble de ses chaînes une seule mise en garde visant des p Besnehard tenus dans La matinale de Jean-Pierre Elkabbach sur CNieuxs, et aucune mise en demeure. Par ailleurs, par décision du 24 octobre 2018, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a prononcé une sanction à l'encont en lui reprochant un manque d'information apporté au téléspectateur lors de la diffusion sur son antenne d'un prograr à un État africain. Il a prescrit la lecture d'un communiqué sur l'antenne de la chaîne Canal+. Nombre de projets créatifs de Havas jogés non conformes/ayant reçu un avis défavorable par les autorités	tre de Groupe Canal+ mme court consacré	







Perspectives sur les politiques et résultats

Lisibilité et cohérence entre principaux risques, politiques et résultats (dont KPIs)

Pistes de réflexion :

- Quelles modalités de présentation (tableau de synthèse et tableau de bord) ?
- Quel traitement des sujets « moins » matériels mais attendus des parties prenantes ?

Identification de réels indicateurs de performance, pertinents et utiles

Pistes de réflexion :

- · Quelle rationalisation des indicateurs?
- Quelle information recherchée (indicateurs de moyen, de résultat) en réponse à quel besoin/demande (DPEF, agences de notation, pilotage interne, etc.) ?
- Quels objectifs associés à chaque KPI ?
- Quelles conséquences financières liées à l'atteinte des résultats de ces KPIs « extra-financiers » : rémunération variable des dirigeants, condition à la tarification d'un prêt ou l'exécution d'un contrat... ?

Amélioration du reporting extra-financier et adaptation à l'évolution continue des attentes des parties prenantes

Pistes de réflexion:

- Anticipation des évolutions (légales, réglementaires, parties prenantes...) notamment en termes d'exigence de transparence sur les politiques et plans d'actions (climat, chaines d'approvisionnement, déploiement opérationnel des politiques, fiscalité, etc.) et de normalisation (cf. rapport P. de Cambourg)
- Organisation du dialogue avec les pouvoirs publics, les agences de notation et autres parties prenantes







5. Vérification

Les OTI n'ont pas identifié de difficultés de conformité



des rapports d'OTI

comportent une réserve

- Peu de rapports d'OTI (Organisme Tiers Indépendant) ont exprimé une réserve, et celles-ci ont porté uniquement sur des problèmes de fiabilité d'un ou plusieurs indicateurs.
- Aucune réserve n'a été émise pour un manque de conformité de la DPEF sur l'échantillon de 102 sociétés étudiées.
- Les résultats de notre sélection ne sont pas pour autant représentatifs de l'ensemble des entreprises éligibles à la DPEF : des difficultés plus fréquentes de conformité ou de sincérité ont été rencontrées sur des entités de taille plus modeste, souvent « primoreportant » en matière extra-financière.





Les commentaires sont désormais plus fréquents et éclairent sur les limites du reporting et les champs de progrès



des rapports d'OTI
comportent au moins un
commentaire

- 52 commentaires ont été formulés au sein de 40 rapports d'OTI.
- Ils concernent les périmètres limités (21 commentaires), les indicateurs ou leurs méthodologies (20), les politiques et leur déploiement (6), l'identification des risques (4) ou le modèle d'affaires (1).
- Le nombre de rapports d'OTI comprenant au moins un commentaire est homogène entre cabinets ayant plus de 10 mandats au sein de l'échantillon étudié.





Un quart des entreprises demandent une vérification volontaire complémentaire au-delà des obligations légales



des sociétés ont recours à des vérifications complémentaires volontaires

- Ces travaux complémentaires de vérification au-delà des travaux de l'OTI relèvent par exemple d'un support ad'hoc (rapport RSE séparé), d'un rapport d'assurance d'un niveau plus élevé (raisonnable) sur certains indicateurs, de revue de conformité à des référentiels externes, de revues de déploiement des démarches...
- Les vérifications complémentaires volontaires progressent (25% contre 18% en 2016).
- D'autres besoins de marché se développent, par exemple dans le cadre d'emprunts obligataires verts (« green bonds ») ou de lignes de crédit indexées à des indicateurs extra-financiers spécifiques.



Liste des entreprises étudiées

ACCOR ADP AIR FRANCE -KLM

AIR LIQUIDE ALSTOM ALTEN

ALTRAN TECHN

ARKEMA ATOS AUCHAN

BEL BIC

BIC BIOMERIEUX

BNP PARIBAS BOLLORE

BOUYGUES

BPCE

BUREAU VERITAS CAPGEMINI CARREFOUR CASINO GUICHARD

CGG

CNP ASSURANCES

COVIVIO

CREDIT AGRICOLE CREDIT MUTUEL

DANONE

DASSAULT AVIATION
DASSAULT SYSTEMES

EDENRED EDF EIFFAGE ELIOR GROUP

ELIS ENGIE ERAMET

ESSILORLUXOTTICA

EURAZEO

EUROPCAR MOBILITY

FAURECIA FNAC DARTY GECINA NOM HERMES INTL ICADE

ICADE ILIAD IMERYS

INGENICO GROUP

IPSEN IPSOS JC DECAUX KERING KLEPIERRE

KORIAN LA POSTE

LAGARDERE LEGRAND

L'OREAL LVMH

MAISONS DU MONDE MERCIALYS

METROPOLE TV MICHELIN

NATIXIS NEOPOST NEXANS NEXITY ORANGE

ORANGE ORPEA PEUGEOT

PLASTIC OMNIUM PUBLICIS GROUPE

RENAULT REXEL

ROTHSCHILD & CO

S.E.B.

SAFRAN

SAINT GOBAIN

SANOFI

SCHNEIDER ELECTRIC

SCOR

SOCIETE GENERALE

SODEXO

SOPRA STERIA GROUP

SPIE SUEZ TARKETT TECHNICO

TECHNICOLOR TELEPERFORMANCE

THALES
TOTAL
TRIGANO

UNIBAIL-RODAMCO-WE

VALEO

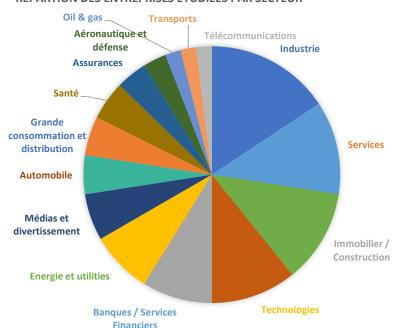
VALLOUREC
VEOLIA
VICAT
VINCI
VIVENDI
VYV
WENDEL



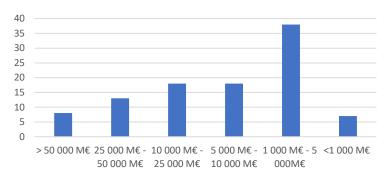


Répartition des entreprises de l'échantillon

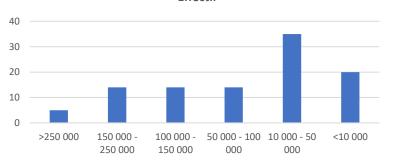
RÉPARTION DES ENTREPRISÉS ÉTUDIÉES PAR SECTEUR



Chiffre d'Affaires



Effectif







Grille d'analyse utilisée

Informations générales
Société (raison sociale)
Secteur
Panel
CA (M€)
Effectif (à la clôture)
Date de clôture (format jj/mm)
ОТІ
CAC 1
CAC 2
Présentation de la DPEF
Nom du Chapitre comprenant les éléments constitutifs de la DPEF
Comment est-structurée la DPEF?
Quel est le nombre de pages de la DPEF?
Comment sont articulés les risques présentés dans la DPEF et les risques présentés dans le chapitre
facteurs de risques?
Comment le devoir de vigilance est-il traité?
Comment le sujet de la corruption est-il traité?
Comment le sujet de la lutte contre l'évasion fiscale est-il traité ?
Vérification
Y a-t-il eu un recours à une assurance volontaire portant sur le DDR ou tout autre document du type
rapport intégré, rapport d'activité etc.?
Y a-t-il eu un recours à l'assurance raisonnable ?
L'avis d'assurance RSE comporte-t-il des réserves ? Si oui, combien ?
L'avis d'assurance RSE comporte-t-il des commentaires ? Si oui, combien ?

Business Model
Où le business model est-il présenté?
L'entreprise publie-t-elle la ventilation de son CA / de ses revenus par partie prenante ? (Détailler en commentaire si bonne pratique)
Le business model est-il formalisé au sein d'une synthèse visuelle?
Principaux risques RSE
Une analyse des principaux risques RSE a-t-elle été menée?
Y a-t-il eu recours à des parties prenantes externes dans la méthodologie d'identification des principaux risques ?
Par quelle instance a été validée la liste des principaux risques RSE?
Combien de principaux risques ont été retenus?
Y a-t-il des opportunités retenues au même titre que des risques ?
Comment sont présentés les résultats de l'analyse des risques RSE?
Objectifs et KPIs
L'entreprise a-t-elle publié des objectifs quantitatifs sur les principaux risques?
Les indicateurs sont-ils des KPIs pertinents ?







Réalisation de l'étude et contacts

Cette étude a été réalisée avec la contribution des équipes Développement Durable des cabinets Deloitte et EY.

Côté Deloitte, ont participé à cette étude sous la supervision de Julien Rivals : Marie Almagrida, Emmanuelle Rivoalen et Marine Puech.

Coté EY, ont participé à cette étude sous la supervision d'Eric Duvaud : Hélène Odic et Mailys Piral.

Pour toute question, veuillez contacter:

- Medef: Lucie Togni, ltogni@medef.fr, 01 53 59 16 92
- Deloitte: Julien Rivals, <u>irivals@deloitte.fr</u>, 06 85 02 68 34
- EY: Eric Duvaud, eric.duvaud@fr.ey.com, 06 09 24 25 20





